

choisir

revue culturelle
n° 673 – janvier 2016

Le soldat-drone



Exposition
Byzance en Suisse

Compostelle
Sans loi ni foi



Prière pour devenir léger

*Comment cultiver, Seigneur,
la légèreté, l'allégresse ?
Cicatriser sans nier ni renier la blessure ?
Se délivrer des chaînes.
Les plus pesantes et les plus subtiles.
Celles dont on se libère
en arrachant un peu de chair ?
Aide-nous à faire fi de l'expérience
aigre ou satisfaite.
A passer l'éponge sur l'ardoise.
Permetts-nous de renouveler
à chaque aube le vœu de bonté :
bienveillance, préjugé favorable, oubli de l'offense,
générosité et magnificence, aisance et grâce.
Que nous allions vers ce qui vient,
les mains nues, le cœur simple,
sans anxiété ni impatience.
La joie du vif plutôt que le poids du mort.*

Colette Nys-Mazure



choisir

n° 673 - janvier 2016

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Pierre Emonet sj

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Céline Fossati, journaliste
Stjepan Kusar, théologien
tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens sj
Bruno Fuglistaller sj
Joseph Hug sj
Jean-Bernard Livio sj
Etienne Perrot sj
Luc Ruedin sj

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-
Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-
CCP : 14-379280-5
Pour l'étranger : FS 100.-
par avion : FS 105.-
Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

www.choisir.ch / www.jesuites.ch

Illustrations

Couverture : © Forces armées américaines
Reaper

p. 7 : © Swiss Tourisme

p. 10 : © Vladimir Sichov

p. 15 : © Marie-Thérèse Bouchardy

p. 18 : © Michel Gounot / GODONG

p. 26 : © Warner Bros

p. 30 : © Musée d'art et d'histoire, Genève.

Photo : Bettina Jacot-Descombes

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
La Terre entendue <i>par Lucienne Bittar</i>	
Spiritualité	8
Plus forts que nos peurs <i>par Bruno Fuglistaller</i>	
Eglises	9
Alexandre Men (1935-1990) <i>par Jerry Ryan</i>	
Eglise	13
Dans les pas d'Ignace <i>par Céline Fossati</i>	
Religions	14
Compostelle en trompe-l'œil <i>par Yvan Mudry</i>	
Politique	17
Drones tueurs. Aux limites du droit <i>par Cécile Dubernet</i>	
Sciences	22
De la torpille aux drones <i>par Alexandre Vautravers</i>	
Cinéma	26
Du bon commercial <i>par Patrick Bittar</i>	
Expositions	28
Byzance en terre helvétique <i>par Geneviève Nevejan</i>	
Lettres	31
Par-delà le bien et le mal. John Keats (1795-1821) <i>par Gérard Joulié</i>	
Livres ouverts	34
Comprendre les Actes <i>par Joseph Hug</i>	
Livres ouverts	36
Union suisse <i>par Pierre Emonet</i>	
Livres ouverts	37
La « religion » <i>par Marie-Luce Dayer</i>	
Livres ouverts	38
Les Philippines <i>par Anna Spillmann</i>	
Chronique	44
Ma « wish list » pour la Suisse <i>par Eugène</i>	

La Terre entendue

Parmi les rares bonnes nouvelles de 2015, l'accord sur le climat, signé le 12 décembre à Paris, fait incontestablement du bien. L'état d'esprit qui a régné lors des négociations aussi. De l'avis des différents observateurs, la majorité des 195 pays participants étaient animés d'une réelle volonté d'engagement contre le réchauffement climatique et ont sincèrement cherché un compromis ambitieux. C'est là un exploit en soi. Mais peut-on parler pour autant de révolution politique, dans le sens d'une nouvelle manière d'appliquer l'art de gouverner ? Oui et non.

Les politiques ont du mal à décider sur la base de projections à long terme. Le fonctionnement humain est ainsi fait : le local et l'aujourd'hui agissent sur nos émotions et influencent nos décisions bien plus sûrement que l'outre-mer et l'après-demain. La Cop 21 n'a pas dérogé à la règle. En ce sens, elle n'a pas été révolutionnaire. La Conférence de Paris a été une réussite parce que les catastrophes climatiques ont déjà dépassé le stade de « scénarios ». Les négociateurs étaient réunis autour d'un objectif commun (arrêter la marche du réchauffement de la Terre), basé sur des projections scientifiques acceptées par tous (en dehors de quelques climato-sceptiques négationnistes), mais surtout sur des expériences douloureuses vécues en temps réel et n'épargnant aucun pays. Ce ne sont donc probablement pas les appels à la justice intergénérationnelle qui ont influencé les négociateurs, pas plus que la disparition des ours polaires ou des lointaines îles Marshall...

Plus cyniquement, que la Cop 21 ait eu lieu l'année où l'Occident a affronté sa plus grave crise migratoire depuis la guerre froide a sans doute provoqué un électrochoc autrement probant : les 250 millions d'écoréfugiés d'ici 2050 pronostiqués par les Nations Unies à cause du réchauffement climatique se font moins abstraits pour les Européens. S'y ajoutent : le retour sévère annoncé pour cet hiver du phénomène El Niño ; le brouillard toxique dû à la combustion du charbon qui a noyé les Pékinois durant la Cop 21 ; l'annonce que la Mer de Glace sur le massif du Mont-Blanc, fierté française, a perdu plus de trois mètres d'épaisseur en 2015 ; la bantise des habitants de Los Angeles de voir leurs côtes englouties par l'océan, et les digues qu'ils construisent pour se protéger...

L'accord de Paris a ceci de révolutionnaire néanmoins qu'il a mis en tête de la liste des crises mondiales celle due au changement climatique, tout en recherchant des solutions dans une optique de justice sociale, fondée sur les principes de solidarité et de participation. Toutes les parties ont accepté de rechercher activement, mais en fonction de leurs capacités respectives, « un équilibre entre les émissions dues aux activités humaines et celles absorbées par les puits de carbone » (par exemple les forêts). Les Etats les plus polluants (car plus développés) devront faire plus d'efforts, et les plus industrialisés aider financièrement les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'accord rejoint ainsi indubitablement l'esprit de l'encyclique Laudato Si' du pape François, qui stipule qu'« une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres » (LS 49).

Cet accord fait encore des signataires des « révolutionnaires » puisque ceux-ci se sont montrés capables de devancer les mentalités des peuples. Les concepts de sauvegarde de la création et de développement durable ne sont pas intégrés par tous dans le monde,¹ loin s'en faut, même si les nombreuses marches pour le climat, les pétitions nationales et mondiales montrent que la conscience s'aiguisse. Les politiques, qui n'aiment pas prendre des décisions impopulaires (même si la raison les y exhorte !) se sont dit prêts cette fois, à Paris, à imposer des mesures sérieuses qui impacteront le mode de vie des citoyens. Un imposant défi législatif et éducatif les attend. Ils auront besoin du soutien de toutes les personnes conscientes. Et donc, à double titre, de celui des Eglises locales, au travers des clercs appelés à s'impliquer à titre individuel, mais surtout d'une pastorale environnementale affirmée.

Lucienne Bittar



1 • En Suisse, l'échec cuisant des Verts aux élections fédérales indique que pour nombre de citoyens, les préoccupations économiques priment sur les questions environnementales.

■ Info

Contradiction suisse

Des organisations d'aide au développement et environnementales suisses (Alliance Sud, BirdLife, Greenpeace, Pro Natura, WWF, etc.) ont critiqué les coupes prévues par la Confédération dans la coopération au développement. La Commission des finances du Conseil national a en effet accepté, le 20 novembre 2015, une réduction de plus de 115 millions de francs de l'aide au développement.

Cette décision contredit des engagements antérieurs de notre pays, estimant les ONG. Comme celle prise par le Parlement, en 2008, de consacrer annuellement 0,5 % du revenu national brut à l'aide au développement ; ou encore les objectifs acceptés en 2015 à New York dans le cadre de l'Agenda 2030.

L'Agenda 2030 fixe le cadre politique mondial du développement durable en tenant compte de trois dimensions : sociale, environnementale et économique. La Suisse s'est fortement engagée pour qu'il voie le jour. Aux objectifs classiques de la coopération au développement (lutte contre la pauvreté, formation, santé), s'ajoutent des exigences environnementales (protection des écosystèmes, biodiversité, etc.). En toute logique, soulignent les ONG, ces tâches supplémentaires exigeraient des moyens supplémentaires, et non des restrictions... (com/réd.)

■ Info

Climat, la Suisse perd des points

Le classement climatique par pays (Climate Change Performance Index : CCPI), publié chaque année par Climate Action Network (CAN) et Germanwatch, a été rendu public en décembre dans le cadre de la Conférence de Paris. Il répertorie les principaux pays émetteurs de CO₂ sur la planète. Pour la seconde année consécutive, la Suisse a perdu trois places. Encore classée en huitième position en 2014, elle se retrouve ainsi à la quatorzième place.

A l'échelle globale, l'humanité a dépensé les 2/3 de son budget carbone, soit la quantité maximale d'émission de CO₂ à ne pas dépasser pour maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2°. La Suisse, pour sa part, en a déjà dépensé les 4/5. La Confédération doit donc trouver le moyen de sortir des énergies fossiles, sans émettre plus que ce cinquième restant. Or, selon Greenpeace, les prévisions indiquent qu'elle finira de dépenser son budget carbone dans moins de 15 ans. La Confédération conteste ces chiffres, car elle comptabilise, dans son bilan énergétique, le soutien aux efforts de réductions réalisés à l'étranger. « En abusant de l'achat de certificats d'émission, (...) notre pays passe à coté de décisions fondamentales en matière de protection climatique et se trouve à la traîne d'Etats plus ambitieux comme la France ou le Royaume-Uni », estime Georg Klingler, expert des questions climatiques pour Greenpeace Suisse. La Suisse est ainsi le pays d'Europe dont la population a le plus recours au chauffage au mazout et son secteur des transports est parmi les plus motorisés du continent. (com/réd.)

■ Info

Le sida d'ici 2030

Les Nations Unies veulent « briser l'épidémie de sida » d'ici 2030. Pour y parvenir, elles se sont fixé des objectifs intermédiaires. Dans cinq ans, 90 % des personnes infectées par le VIH devront le savoir ; 90 % des personnes connaissant leur statut devront suivre un traitement ; et 90 % de celles qui sont traitées devront voir leur charge virale supprimée.

L'an dernier, 36,9 millions d'individus, la très grande majorité en Afrique, vivaient avec le sida. Des progrès majeurs ont toutefois été accomplis ces dix dernières années. Les décès liés au sida ont ainsi chuté de 42 %. (*Radio Vatican/réd.*)

■ Info

Laïcité française

L'Eglise de France constate qu'un courant de pensée existe dans le pays pour passer d'une laïcité de l'Etat à une laïcisation de la société. Elle l'a affirmé le 4 décembre passé, dans une déclaration publiée à l'occasion du 110^e anniversaire de la loi de 1905, relative à la séparation des Eglises et de l'Etat. Les évêques de France appellent à garder l'esprit originel de la loi : « Celle-ci n'entendait pas instaurer une mise à l'écart ou une ignorance des religions, mais au contraire favoriser l'exercice des libertés », écrivent-ils.

La Conférence des évêques de France a lancé en outre cet avertissement : « Dans le contexte actuel de la France, il faut demeurer vigilant dans l'exercice de la laïcité de l'Etat et dans le respect des convictions diverses des citoyens et éviter la stigmatisation des croyants. Croire que réduire leur expression au

strict cadre de la vie privée favoriserait la paix sociale est une illusion et une erreur. Cette attitude favorisera, au contraire, l'émergence de courants et d'attitudes fondamentalistes qui pourront s'appuyer sur le sentiment d'être méprisés, rejetés, ignorés ou incitera à se replier sur des formes de vie communautaristes. » (*Radio Vatican/réd.*)

■ Info

Chine - Afrique

Un sommet de coopération entre la Chine et l'Afrique a eu lieu en décembre à Johannesburg (Afrique du Sud). Le président chinois Xi Jinping a annoncé une aide de 60 milliards de dollars pour l'Afrique, dont 5 milliards de prêts à taux zéro ou préférentiels.

Cette somme sera destinée à financer dix programmes de coopération sur trois ans ; par exemple, une assistance alimentaire aux pays privés de récoltes en raison du phénomène El Niño, des liquidités pour appuyer les opérations de la Force permanente africaine de l'Union africaine ou encore la formation de techniciens africains pour renforcer l'industrie du continent.

Avec cette annonce, la Chine cherche probablement à rassurer les dirigeants africains, inquiets du ralentissement de la croissance chinoise. « Quand la Chine a un rhume, c'est l'Afrique qui éternue », affirme l'économiste Jean-Joseph Boillot, auteur de *Chindiafrique* et spécialiste du développement des économies du Sud au CEPIL (Centre d'études prospectives et d'informations internationales). Il estime toutefois que la baisse des investissements chinois et la chute du prix des matières premières en Afrique sont conjoncturelles. (*Radio Vatican/réd.*)

■ Info

Infographies

Le quotidien français *La Croix* propose, en marge d'un article sur *Les portes de l'Europe (qui) se ferment pour les exilés* (www.la-croix.com, le 26.11.15), une infographie éloquent de l'état actuel des « contrôles aux frontières internes » de l'espace Schengen. Murs, clôtures et contrôles s'érigent.

Autre infographie, celle de l'Institute for Economics and Peace (IEP) qui présente une carte du monde intitulée *Vision of Humanity* (www.visionofhumanity.org). Elle propose un classement des pays selon un index global de paix 2015. Parmi les facteurs utilisés, on trouve un indice de la perception de la criminalité par la population, plusieurs indicateurs du nombre d'armes en circulation et de crimes commis ou de données moins objectivables, telles l'instabilité et la terreur politiques. L'Islande arrive en tête du palmarès et la Suisse en 5^e position. (réd.)

■ Info

Brésil

Une pierre deux coups

Le Programme national d'alimentation scolaire du Brésil offre des repas à des écoliers dont c'est parfois le seul repas de la journée. Le but est de diminuer les carences nutritionnelles des 45 millions d'enfants en âge scolaire, mais aussi de soutenir l'agriculture locale. En effet, depuis 2009, les municipalités doivent acquérir un tiers des produits offerts aux enfants auprès des petits agriculteurs locaux. Selon ces derniers, savoir qu'un enfant se nourrit avec ce qu'ils produisent est une source supplémentaire de satisfaction.

Le Père Joao est le coordinateur du chapitre brésilien du Front parlementaire contre la faim, une initiative d'Amérique latine et des Caraïbes. Avec le soutien de la FAO, il promeut des lois nationales en faveur du droit à l'alimentation dans la région. « La semence a été plantée et elle germe désormais dans les écoles », a-t-il déclaré, se référant à cette expérience brésilienne qui a été partagée avec les législateurs de dix-huit pays lors du Forum des Fronts parlementaires contre la faim, qui s'est tenu à Lima (Pérou) fin 2015. (*fides/réd.*)

■ Info

Koogi TV

Koogi TV : tel est le nom de la chaîne dédiée aux enfants, inaugurée le 19 novembre par l'Eglise copte orthodoxe d'Egypte. La nouvelle chaîne a été lancée après avoir reçu l'autorisation du Conseil national de l'information. Les porte-parole de l'Eglise ont indiqué que les programmes viseront à favoriser et à soutenir les parcours éducatifs pour l'enfance, en favorisant les liens familiaux, l'altruisme, le patriotisme et la consolidation de la foi. (*fides/réd.*)

■ Info

Centre de Rome

Le gouvernorat du Vatican et le ministère des Biens et activités culturels et de tourisme de l'Italie ont signé, le 26 novembre 2015, un protocole pour le patronage du centre historique de Rome. Ce site transfrontalier est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le document engage les signataires à « poursuivre leur coopération dans la

protection et la valorisation du site », ainsi que « dans la conservation de sa valeur universelle exceptionnelle ». Le site est considéré « transfrontalier » car il s'agit d'espaces et d'immeubles sous souveraineté italienne, qui sont en même temps des propriétés extraterritoriales du Saint-Siège. Parmi ces bâtiments se trouve la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs. (zénit/réd.)

■ Info

Monastère suisse élu

Le classement 2016 des lieux les plus reposants et les plus silencieux au monde, établi par Lonely Planet (www.lonelyplanet.com), met la Suisse à l'honneur : la Chartreuse d'Ittingen se place en tête du classement. Ancien prieuré situé dans le canton de Thurgovie, la Chartreuse fait partie des monuments les plus importants de la région. Forte de ses 850 ans d'existence, elle a su perpétuer ses valeurs d'hospitalité et de spiritualité, tout en s'inscrivant dans la modernité. Entourée de jardins et de labyrinthes, elle dispose de son propre musée retraçant l'histoire de la vie monastique.

En deuxième position arrive le réputé centre bouddhiste d'Emoyeni, en Afrique du Sud. Ouvert aussi bien à ceux qui pratiquent le bouddhisme qu'aux voyageurs en quête de calme, il propose également des randonnées dans la brousse, un labyrinthe végétal et l'accès à une bibliothèque incontournable.

Viennent ensuite dans le classement « les pagodes Vipassana » en Inde, dont la plus connue est celle de Dhamma Giri, dans l'Etat du Maharashtra : inspirée par le bouddhisme, la méditation vipassana implique silence, immobilité et techniques de respiration. Puis l'Institut Esalen, en Californie, sur la côte de Big Sur. Fondé en 1962 par des diplômés de Stanford spécialisés dans la recherche sur les différents états de conscience, il propose méditations, cures thermales, ateliers de développement personnel, échanges et massages.

En cinquième position, on trouve l'abbaye d'Iona en Ecosse. Centre spirituel au cœur des îles Hébrides depuis plus de 1500 ans, elle reçoit chaque année la visite de milliers de pèlerins venus admirer des manuscrits enluminés parmi les plus importants du Moyen Age. Une partie de l'abbaye accueille également des gens souhaitant pratiquer une retraite ou se livrer à la contemplation. (bluwin/réd.)

La Chartreuse d'Ittingen



Plus forts que nos peurs

Les fêtes sont passées, comme chaque année, laissant cette fois nombre d'entre nous dans l'incertitude. Les événements qui ont marqué la fin 2015 ne nous ont pas invités à avoir le cœur léger. Mais fallait-il s'associer à l'ambiance générale si lourde, constamment entretenue par les médias et les conversations ? Je crois qu'il n'y a pas de réponse simple à cette question. Il est certain que ces fêtes ont été difficiles pour ceux et celles qui connaissent des personnes qui ont été affectées directement ou indirectement par les événements. D'autres ont gardé la peur au ventre, se demandant si de nouvelles tragédies ne risquaient pas de se produire à cette occasion justement. D'autres encore ont choisi d'oublier, du moins pour un temps.

Dans des moments comme ceux-ci, où des sentiments contradictoires m'habitent, j'aime retourner aux « fondamentaux ». Regarder l'Histoire, plus particulièrement celle qui raconte la vie du Christ, en me disant que l'originalité de cette vie si particulière est d'avoir été ordinaire, et en même temps absolument unique. Le Christ n'est pas né à une époque plus calme que les autres. Des guerres se menaient, des injustices se produisaient. Il est né dans un temps ni meilleur ni pire qu'un autre. Sa venue n'a pas interrompu le cours tragique de l'Histoire. Et ce ne sont pas des événements extérieurs, « bons » ou « mauvais », qui ont causé son arrivée. Il est simplement né. Mais son avènement a changé des choses dans la vie de ceux qui l'ont côtoyé. Ils ont trouvé de la

force, de la confiance pour continuer dans un monde difficile et violent.

J'ignore bien évidemment ce que cette nouvelle année nous promet. Pour être franc, je dirais que je crains qu'elle soit difficile du fait de la méfiance et de la peur que les incertitudes du moment génèrent en nous et autour de nous. Mais c'est un bon moment pour réfléchir à l'appel de « la semaine de l'unité », lancé année après année en janvier par les Églises chrétiennes.

La tentation peut être grande d'élaborer une idée de l'unité autour du « contre » ... contre ceux qui pensent, vivent, croient différemment. Une unité de barrière en quelque sorte... Dans des moments comme ceux que nous vivons, il me paraît d'autant plus important d'essayer d'œuvrer à une unité « pour », qui permette au plus grand nombre de construire quelque chose ensemble.

Alors que nous sommes pris dans tant d'incertitudes et de difficultés, je suis intimement convaincu que le Christ « naît » chaque jour, qu'il nous rejoint dans les bons comme dans les mauvais passages. Et que ce n'est qu'avec lui que nous pourrions les traverser sans nous laisser gagner par la haine et la peur. En construisant ensemble quelque chose qui est infiniment plus grand que la somme des individus, des convictions, des Églises qui constituent cet ensemble.

Bruno Fuglistaller sj

Alexandre Men (1935-1990)

Pour une orthodoxie en dialogue

●●● **Jerry Ryan**, Winthrop, MA (USA)

ancien employé à l'Aquarium de Nouvelle-Angleterre et
ancien Petit frère de Jésus

Le dimanche 9 septembre 1990, au petit matin, le Père Alexandre Men quitta sa *dasha* de Semkhoz près de Moscou, pour prendre le train vers Deravnia où il voulait célébrer la liturgie du jour. Il y avait été pasteur pendant plus de vingt ans. La communauté qu'il avait formée était considérée par bien des gens comme une paroisse modèle. Pour atteindre la gare, il lui fallait prendre un chemin de terre bordé d'arbres. Quelqu'un l'approcha par derrière, lui fracassa le crâne avec une hache et s'enfuit. Le Père Alexandre se traîna jusqu'à sa *dasha*, saignant abondamment. Sa femme se précipita avec lui à l'hôpital, mais il était trop tard. Il avait 55 ans. On n'a jamais su qui l'avait assassiné. A l'endroit où il a reçu le coup de hache, une chapelle a été construite. C'est aujourd'hui un lieu de pèlerinage.

Alexandre Men vit le jour à Moscou en 1935. Son père était agnostique et sa mère juive. Très pieuse, elle fit baptiser le garçon en secret quelques mois après sa naissance et reçut elle-même le baptême pendant la cérémonie. Deux ans plus tard, les purges stalinienne atteignaient leur apogée : 24 000 personnes furent exécutées dans le polygone¹ de Boutovo, aux portes de Moscou. Parmi eux, presque tous les prêtres et les moines de la capitale. L'un des premiers souvenirs d'enfance d'Alexandre fut celui d'une messe clandestine célébrée dans une forêt proche, où la nature semblait glorifier Dieu, en union avec l'assemblée des fidèles.

Alexandre grandit sous la tutelle du Père Séraphim, le prêtre qui l'avait baptisé, lui-même disciple d'un des derniers starets² de l'illustre monastère d'Optino.³ Dès qu'il apprit à lire, l'enfant se mit à dévorer tous les livres que le Père Seraphim pouvait lui prêter. Après le secondaire, Alexandre fit des études de biologie, mais on lui refusa à la dernière minute le droit de se présenter aux examens. S'était-on aperçu qu'il fréquentait l'Eglise ? Etait-ce parce qu'il était juif de naissance ? Toujours est-il qu'il se mit à étudier la théologie par correspondance.

Figure rayonnante de l'orthodoxie moderne, le Père Men a tenté de donner à l'Eglise russe un nouveau souffle en l'invitant à sortir des limites induites par ses liens avec l'Etat et à s'ouvrir à l'œcuménisme. Il l'a payé de sa vie. Pour comprendre sa tragique trajectoire, il faut la replacer dans son contexte.

- 1 • Le mot *polygone* indique un endroit d'entraînement de tirs. Depuis 1995, celui de Boutovo est devenu la propriété de l'Eglise orthodoxe, qui en a fait un lieu de prière et de commémoration. (n.d.l.r.)
- 2 • Moine ou ermite de l'Eglise orthodoxe russe, considéré comme vénérable, voire comme un saint. (n.d.l.r.)
- 3 • Le monastère d'Optino (au sud-ouest de Moscou) fut au XIX^e siècle un important centre spirituel, célèbre pour sa lignée de grands starets. (n.d.l.r.)

C'est alors qu'il prit contact avec le cercle intellectuel d'anciens paroissiens de saint Alexis Metchev (1859-1923), un simple et humble prêtre qui avait prêché une orthodoxie ouverte au monde. C'est sans doute par eux qu'Alexandre entendit parler de la renaissance de la pensée religieuse russe en Occident, et qu'il obtint quelques écrits de philosophes et de théologiens russes en exil. Alexandre était donc déjà bien enraciné dans le courant spirituel des starets d'Optino et en communion de pensée avec la communauté des émigrés russes lorsqu'il devint prêtre. Il ressentait douloureusement la pauvreté spirituelle du peuple qui l'entourait, conséquence de septante ans de propagande soviétique.

Des cailloux

La carrière ecclésiale du Père Men commença mal. Il fut renvoyé des deux premières paroisses qui lui avaient été confiées. Pourquoi ? Ce n'est pas clair. Peut-être à cause de paroissiens choqués par ses idées, de collègues jaloux ou d'autorités civiles soupçonneuses. Il réussit finalement à s'établir dans la petite paroisse rurale de Novaia Derevnia, où il passa les vingt dernières années de sa vie à écrire une étude de six volumes sur la spiritualité préchrétienne, puis *Le Fils de l'Homme* (probablement la plus connue de ses œuvres),⁴ des

catéchismes pour les enfants et les adolescents, un manuel de prières pour adultes... Après sa mort, une sorte de dictionnaire biblique qu'il avait composé pour les séminaristes vit finalement le jour. Il contenait 1790 articles ! La formation autodidacte du Père Men était aussi vaste que profonde. Le théologien s'adressait avec aisance tant à ses paroissiens illettrés qu'aux intellectuels et aux artistes qui venaient chercher auprès de lui un sens à leur existence. Ses discours fourmillaient d'exemples tirés de la nature, mêlés à des observations historiques, à des références aux pères de l'Eglise et à des considérations philosophiques, mais son objectif était toujours d'orienter l'auditoire vers les vérités les plus fondamentales de la foi. Alexandre Men parlait sans notes et répondait volontiers aux questions qu'on lui posait. Sa présence physique, ses gestes, ses expressions révélaient une personne convaincue et à l'aise avec tout le monde. Ceux qui l'ont connu parlent aussi de sa compassion, de l'intense attention avec laquelle il écoutait ses interlocuteurs.

Ses liturgies étaient toutes simples, mais en slavon,⁵ bien qu'il ait souvent recommandé l'emploi du russe moderne. Il encourageait les fidèles à participer à la liturgie de maintes façons, par exemple en laissant ouvertes les « portes royales »⁶ pendant le canon ou en disant à voix haute la prière eucharistique. Il restait néanmoins fidèle aux

Alexandre Men



4 • Publié en français sous le titre de *Jésus, le Maître de Nazareth*.

5 • Idiome liturgique slave. (n.d.l.r.)

6 • Dans les églises byzantines, le sanctuaire, où se trouve l'autel, est séparé de la nef, où se trouvent les fidèles, par une cloison de bois, l'iconostase, fermée par les saintes portes. (n.d.l.r.)

prescriptions liturgiques de l'époque. L'une de ses innovations fut la formation de petites communautés de base pour prier et étudier la Bible. Il visitait souvent ces communautés et ne laissait passer aucune occasion d'instruire ses paroissiens, y compris dans leur vie de prière.

Vint ensuite le temps de Gorbatchev, de sa politique de *perestroïka* (restructuration) et de *glasnost* (transparence). Ce qui avait été discrètement mené jusque-là dans la petite paroisse de Novaïa Derevnia parut au grand jour. Le Père Men devint instantanément un conférencier recherché, une célébrité nationale sollicitée par les médias. Son style personnel, si efficace au niveau de la paroisse, fit ses preuves sur une plus grande échelle. Car le Père Alexandre savait garder ses distances et éviter les discussions politiques partisans. Son message s'adressait à toute personne de bonne volonté.

Il s'était fait, malgré tout, beaucoup d'ennemis. Quelques-uns, et non des moindres, provenaient de sa propre maison... Il faisait d'ailleurs souvent allusion à l'idée que le temps qui lui était imparti était très court.

Eglise - Etat

Pour comprendre sa trajectoire, il faut la replacer dans son contexte historique.

Le christianisme pénétra en Russie au début du XI^e siècle, lorsque le prince Vladimir de Kiev se fit baptiser par des missionnaires venus de Constantinople. La fusion entre la culture byzantine et les traditions slaves déboucha sur une identité nationale très spécifique, surtout pendant la longue période de domination Mongole (XIII^e-XV^e siècles).

Une fois libérée de l'empire turco-mongol, la ville de Moscou devint le centre du pouvoir et Constantinople accorda à l'Eglise russe son autocéphalie (elle se gouvernerait elle-même).

Le nouveau patriarcat tenta une « symphonie » entre l'Eglise et l'Etat, qui dura jusqu'au règne de Pierre le Grand (XVII^e-XVIII^e siècles). Celui-ci abolit unilatéralement le patriarcat et le remplaça par une forme synodale de gouvernement, composé d'évêques approuvés par le tsar et présidé par un représentant laïque de l'Etat. L'Eglise devint ainsi une simple branche de l'Etat.

Au début du XX^e siècle, une série de bouleversements dans la société Russe mena à la convocation du concile de Moscou (1917-1918). La moitié ou presque des participants étaient des laïcs. Le Concile entrevoyait l'époque où l'Eglise serait libérée de la tutelle étatique, où le patriarcat serait restauré, où des conseils paroissiaux et des synodes locaux composés de clercs et de laïcs collaboreraient à l'administration de l'Eglise. Aucun des décrets de ce Concile ne fut mis en pratique, sauf celui de la restauration du patriarcat.

Après la révolution, l'Etat communiste ébaucha cyniquement une mise en œuvre des réformes suggérées par le Concile. Avec l'aide de laïcs et de membres du bas clergé soigneusement sélectionnés, il usurpa les pouvoirs de la hiérarchie. Mais la dite *Eglise vivante* qui en résulta n'eut aucun succès. Le peuple était trop conservateur et l'origine des changements instaurés trop criante.

En 1927, le patriarche Sergius s'inféoda à l'Etat soviétique, entraînant une désertion massive de membres du clergé. Beaucoup de laïcs quittèrent l'Eglise officielle et se tournèrent vers des pratiques religieuses clandestines.

Avec l'arrivée de la *perestroïka* de Gorbatchev, le monde russe fut à nouveau chamboulé. La chute du communisme et la dissolution de l'URSS permit au pire du capitalisme de s'insinuer dans la brèche. L'Eglise orthodoxe russe profita elle aussi du vide idéologique et redevint un élément fondamental de l'identité russe. Mais de quelle orthodoxie s'agissait-il ? Stagnante pendant des siècles, elle ne pouvait être qu'un pâle reflet de ce qu'elle avait été. Elle s'appuya sur des rites externes et sur les aspects folkloriques d'une culture vaguement remémorée. Fermée sur elle-même, toujours sur la défensive (ce qui était d'ailleurs bien compréhensible), elle se retrouva de facto sous la tutelle de l'Etat.

Retour au passé

Or le Père Men concevait l'Eglise tout autrement. Pour lui, elle devait se tourner vers l'avenir et non vers le passé, et être ouverte à tous puisque ce n'est qu'en son sein que chacun peut réaliser son potentiel et son destin. Le Père Alexandre appréciait profondément les traditions de l'Eglise, mais, en bon historien, il pensait que cette tradition devait être vivante et s'adapter aux circonstances. Il prêchait un Evangile d'amour inclusif, un Evangile qui non seulement tolérait les différences, mais les prenait à cœur. L'œcuménisme était extrêmement important à ses yeux. Il voulait se servir de l'expérience des Eglises de l'Ouest et de leurs théologiens pour réformer éventuellement l'orthodoxie.

Le Père Men sut toucher le cœur de la nation en faisant appel à ses aspirations les plus profondes. Grâce à lui, beaucoup de gens découvrirent une nouvelle orthodoxie, non sectaire,

transcendant toute frontière, fondée sur l'Evangile et marchant sur les pas du Christ. Mais ce moment de gloire ne dura pas. Il avait coïncidé avec la redécouverte de la culture occidentale et une recrudescence d'intérêt pour la pensée religieuse de la communauté russe en exil. Or les structures économiques et sociales instaurées par les « néo-libéraux » s'effondrèrent, entraînant dans leur chute les éléments réformistes de l'Eglise.

Au fur et à mesure que sa popularité augmenta, les attaques contre lui devinrent plus virulentes. Un prêtre orthodoxe respecté publia même un pamphlet l'accusant d'au moins neuf hérésies, depuis le manichéisme jusqu'à la magie noire, en passant par le darwinisme et l'œcuménisme... La plupart de ces attaques rappelaient que le Père Men était juif de naissance, et donc franc-maçon... Pire encore aux yeux de ses détracteurs, il avait converti de nombreux intellectuels et artistes juifs, poursuivant ainsi les « machinations sionistes pour subvertir l'Eglise orthodoxe » !

Le Père Men fut donc abattu en plein succès, mais on vénère encore sa mémoire en Russie et il reste des gens prêts à construire du neuf avec ce qu'il a transmis. L'Eglise orthodoxe russe ne le vilipende plus, même si elle tient peu compte de son apport, le traitant comme un missionnaire, certes charismatique, mais fantasque, excentrique et naïf. Le régime autoritaire de Poutine a rétabli une apparence d'ordre et a réveillé la fierté nationale des Russes, permettant aux éléments les plus conservateurs de l'Eglise de reprendre le dessus et de s'allier, une fois de plus, avec l'Etat.

J. R.

(traduction Janine Langon)

Dans les pas d'Ignace

●●● **Céline Fossati**, Begnins (VD)
Journaliste à « choisir »

Le chemin ignacien est bien plus petit que les quatre grands chemins de Compostelle et leurs 1400 à 1700 kilomètres. Il n'en compte que 650. On le parcourt à pied en quatre semaines, qui correspondent chacune à une semaine des *Exercices spirituels* du saint. Sur décrets de la Pénitencerie apostolique validés par le pape, le pèlerin qui marchera dans les pas de saint Ignace dans le respect de la tradition, entre le 31 juillet 2015 et le 31 juillet 2016, recevra l'indulgence plénière, soit une rémission totale des peines temporelles encourues pour une faute.

L'art de cheminer

Plus d'une fois, le pape a affirmé que le chemin chrétien conduit à se décentrer pour mettre Jésus au centre de sa vie. Ce n'est pas facile reconnaît François : « Il y a des jours obscurs, des jours d'échec », mais « dans l'art de cheminer, ce qui compte, ce n'est pas d'éviter de tomber mais de ne pas rester à terre », et ainsi de se remettre sur ses pieds pour aller de l'avant. Le pape invite donc les chrétiens à se mettre en marche dans les pas d'Ignace. La première étape mène les pèlerins

du sanctuaire de Loyola, situé dans la ville basque d'Azpeitia, à Logroño, capitale de La Rioja, communauté autonome espagnole. Cette étape invite « à commencer sa marche en se demandant, à la suite d'Ignace : qu'ai-je fait dans ma vie ? quelle est mon orientation ? où apparaît la volonté de Dieu dans ma vie ? et quels sont mes sentiments déréglés ? », comme l'indique le site officiel du *Camino Ignaciano*.¹ Le chemin passe ensuite par Zaragoza, puis Fraga et atteint enfin Manresa, en Catalogne. La ville abrite un centre de spiritualité fondé par les jésuites, au-dessus de la grotte où Ignace passa près d'un an, vivant dans la prière et la pénitence. De là, il devait rejoindre Barcelone et embarquer pour la Terre Sainte.

Pour obtenir l'indulgence plénière décrétee par le pape, les pèlerins ne doivent pas se contenter de marcher et de méditer selon les *Exercices*. Ils devront assister à certaines célébrations dans les sanctuaires de Loyola et de Manresa. Mais aussi, selon le quotidien basque espagnol *El diario vasco*, prier pour la fidélité de l'Espagne à la foi chrétienne, pour les vocations sacerdotales et pour la défense de la famille. Moins connu que le pèlerinage de Compostelle, le chemin ignacien est néanmoins toujours plus pratiqué.

C. F.

Il est un chemin plus que confidentiel que Compostelle, moins touristique que spirituel et qui, du début à la fin, ne quitte pas les terres hispaniques. Il a été emprunté au XVI^e siècle par le fondateur de l'Ordre des jésuites. Le pape François en a fait, pour un an, un haut lieu de pèlerinage. Bienvenue sur le « Camino ignaciano » !

1 • www.caminoignaciano.org

Compostelle en trompe-l'œil

●●● **Yvan Mudry**, Lausanne
Journaliste et essayiste

« *Chacun son chemin.* » La formule coupe immédiatement court à tout discours critique sur le pèlerinage de Compostelle. Il faut néanmoins le reconnaître : la marche vers Saint-Jacques n'a plus grand-chose de chrétien. Yvan Mudry relate ici ses réflexions à l'emporte-pièce, celles d'un « pèlerin » qui a cheminé avec ravissement, d'avril à juin 2015, du Puy-en-Velay à la cité de l'apôtre.

Le départ, dans la cité médiévale du Puy, en Auvergne, fait illusion : des dizaines de marcheurs se pressent à la bénédiction du matin, dans la cathédrale Notre-Dame. Par la suite, de nombreuses expériences émouvantes entretiennent peut-être le doute : d'autres cérémonies, la découverte de saints locaux, comme Foy, Germaine ou Sernin, la visite d'innombrables cathédrales, cloîtres, églises, chapelles, ermitages d'une beauté saisissante. Mais pour qui ne s'en tient pas qu'aux apparences, le chemin se présente très vite sous son vrai jour.

Un voisin de table trahit le secret, lors d'un repas convivial, dans un gîte d'Aubrac : pour lui, et tant d'autres qui refaçonnent par leur attitude l'identité du parcours, celui-ci constitue avant tout un défi sportif. De fait, quoi qu'on dise, les performances du corps - et pas celles de l'âme - sont désormais au cœur de l'aventure. Rien de surprenant, puisqu'il s'agit de parcourir des distances incroyables, plus de 1500 kilomètres pour ceux qui partent d'Auvergne. Ce n'est pas un hasard si la majorité des échanges entre « pèlerins » portent sur l'état de fatigue, les difficultés rencontrées, la longueur des étapes - jusqu'à quarante kilomètres pour certains ! - et s'il n'y a plus de honte à soigner ses pieds ou à faire toutes sortes d'étirements en public,

l'effort physique justifiant tout sur un itinéraire de marche.

Si le corps prend tant de place, c'est aussi parce que nos sociétés le valorisent au plus haut point. Mais c'est encore, il faut le dire, parce que le christianisme s'est largement absenté du chemin. Combien de portes d'églises sont fermées ! Et il faut payer pour entrer dans les somptueuses cathédrales de Pampelune, de Burgos ou de León, transformées en musées. A l'étape, le croyant est abandonné à lui-même. Les rares liturgies, où la conviction n'est pas au rendez-vous, ne rassemblent guère. Qui a dû réveiller tout un dortoir pour s'être rendu, seul, à une veillée de prière mesure à quel point la pratique religieuse est une composante secondaire dans la vie du « pèlerin » de Saint-Jacques.

Dans son livre *Immortelle randonnée. Compostelle malgré moi*,¹ Jean-Christophe Rufin écrit ainsi à juste titre : « Compostelle n'est pas un pèlerinage chrétien », et ajoute : « Il n'appartient en propre à aucun culte et, à vrai dire, on peut y mettre tout ce que l'on souhaite. »

1 • Paris, Gallimard 2013, 240 p.

Une aura spirituelle

Toute forme de religiosité n'est pas absente du chemin. Impossible de l'ignorer, celui-ci est baigné d'une aura spirituelle qui contribue incontestablement à sa popularité. Avant la mise en route, l'imagination en attend un je-ne-sais-quoi, une transformation, une libération, une révélation, comme si la marche allait réenchanter la vie. Des réponses seront peut-être apportées aux questions personnelles. L'épreuve régénèrera peut-être cet homme avant son entrée dans la retraite, cette nouvelle phase de vie. C'est comme si on allait revivre l'aventure initiatique du pèlerin de Compostelle, relatée il y a longtemps déjà par Paulo Coelho.² On fera un « voyage vers l'Inconnu », qui est un « chemin de la sagesse », pour reprendre les expressions du célèbre écrivain brésilien. On ira à la découverte de soi, on réalisera ses rêves, on renâtra en menant le « Bon Combat ». Tout cela bardé de certitudes : il n'y a pas deux parcours semblables et « le plus important est de jouir pleinement de la vie ».

Aussi des propos qui auraient difficilement leur place dans un dialogue ordinaire ont droit de cité dans les échanges. L'un affirme qu'il vit enfin pleinement le moment présent, qu'il communit avec la nature. Un autre évoque des coïncidences troublantes, miraculeuses même. Une autre encore prétend qu'il est le jouet du chemin, celui-ci le mettant à rude épreuve ou lui ménageant des joies inimaginables. Le rapport à la souffrance physique surprend : cette dernière semble, cette

fois, pourvue d'étranges vertus. Elle tient du signe d'élection : les douleurs ne sont pas taboues, il n'est pas indécent de montrer ses plaies. Et il y a cette manière particulière de toucher, par exemple, la fameuse Cruz de Ferro, aux portes de la Galice, comme si une énergie s'en dégageait. Et tous ces objets reliques déposés le long du parcours, une légion de souliers notamment, qu'il serait sacrilège de jeter dans une poubelle. Tous ces dessins, graffiti, inscriptions, messages - « Va vers toi-même » - de toutes parts ! Sans compter les symboles jacquaires indiquant la direction à suivre, flèches, coquilles et pèlerins stylisés. Tout cela crée incontestablement une atmosphère particulière, aux couleurs de quasi-religion.

Si le chemin de Compostelle est unique, c'est pour une bonne part en raison de ces propos, de ces attitudes, de tous ces signes. Mais quel lien avec la foi de ceux qui l'empruntaient dans le passé, bien avant qu'il soit déclaré *Itinéraire culturel européen*, avant les livres et les films qu'il a inspirés, comme *Saint-Jacques... La Mecque*



2 • Cf. **Paulo Coelho**, *Le pèlerin de Compostelle*, Paris, Anne Carrière 1996, 248 p.

ou *The Way*, avant qu'il devienne « un des produits offerts à la consommation dans le grand bazar postmoderne », comme le dit l'académicien Jean-Christophe Rufin ?

Un lien pour le moins ténu... Alors pourquoi, si l'on est chrétien, faire le *camino*, malgré sa métamorphose et les désagréments liés à l'explosion du nombre de *peregrinos* en Espagne ?

Une marche qui « vide »

Oui, pourquoi se mettre en route ? Pour faire de belles rencontres ? N'y comptez pas trop, la fatigue est trop grande et chacun garde son énergie pour les innombrables kilomètres qui restent à parcourir. Aussi, sur le chemin, bien souvent se croise-t-on, se reconnaît-on, se salue-t-on avec plaisir, mais sans pour autant se risquer dans une relation destinée à s'approfondir. Combien de marcheurs sont plutôt contents de se séparer de ceux qu'ils ont retrouvés régulièrement, mais auxquels ils n'ont finalement plus rien à dire !

Alors, pourquoi ? Tout simplement, pour faire une très longue marche. Une marche à travers de hauts plateaux, presque déserts, et des vallées verdoyantes, permettant de découvrir mille villages émouvants et des dizaines de belles cités. Une marche sur une distance inégalée, facilitée par une signalisation rarement prise en défaut et des hébergements aux prix défiant toute concurrence (cinq euros la nuit parfois en Espagne). Une marche, surtout, qui a de quoi vider la tête - elle empêche même de se souvenir des lieux traversés - et défaire des nœuds intérieurs, voire dilater l'horizon devant soi, lorsqu'elle ne se réduit pas à une simple performance physique.

C'est pourquoi au retour, la fatigue aidant, le « pèlerin » qui n'est pas immédiatement happé par son quotidien peut éprouver un sentiment de vertige. Et c'est pourquoi aussi *l'après-chemin* n'est pas toujours copie conforme de *l'avant* (il l'est souvent, certains osent le reconnaître³).

Certaines marches ont bel et bien des vertus singulières. La marche vers Compostelle peut être de celles-là, comme toutes celles qui font sortir du rang, adopter un rythme différent, s'ouvrir à autre chose qu'à soi. Lorsque c'est le cas, elle dévoile peurs et attachements inconscients. Par le dépouillement et la frugalité qu'elle impose, par la redécouverte du corps et des plaisirs élémentaires qu'elle favorise, par la simplification de l'image de soi - on n'est plus qu'un *caminante* -, elle désencombre l'esprit et le cœur.

Voilà, quand les pieds et la fatigue jouent les premiers rôles, plus possible de faire toujours bonne figure, ni d'être grand à ses propres yeux. Le randonneur au long cours devient comme diaphane. Mais n'est-ce pas dans cet état de blancheur que peut le mieux se faire entendre ... une authentique prière ? Une supplique ou un merci montant de la chambre du cœur, ou une suite ininterrompue de « Seigneur Jésus-Christ, ayez pitié de moi ! » selon la leçon d'un vrai pèlerin russe.⁴

Y. M.

3 • Cf. **Olivier Toublan**, *Encore un pas. Et un autre. Carnet de route vers Compostelle, à travers la Suisse, la France et l'Espagne*, St-Maurice, Saint-Augustin 2015, 216 p.

4 • Cf. **Anonyme**, *Récits d'un pèlerin russe*, Neuchâtel/Paris, La Baconnière/Le Seuil 1963.

Drones tueurs

Aux limites du droit

●●● **Cécile Dubernet**, Paris

enseignante chercheuse, Institut catholique de Paris

En 2002 au Yémen, pour la première fois, l'armée américaine assignait une mission mortelle à un drone (avion piloté à distance), puis en 2004 au Pakistan. Sous l'administration Obama, le recours aux drones est devenu systématique, non seulement pour des exécutions ciblées mais aussi pour des attaques d'opportunité. Contrôlé par la CIA, le programme reste secret. On a néanmoins compté jusqu'à 159 attaques par drones américains en 2010, année record en la matière. S'il est difficile d'obtenir des chiffres exacts, le bilan le plus respecté des victimes pakistanaises des drones fait état d'au moins 2500 tués entre 2004 et 2012 (dont 400 civils, environ 176 enfants) et plus de 1200 blessés.

Depuis 2009, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer des violations

du droit international et remettre en cause l'impact de la stratégie. Mais malgré une diminution de leur nombre, les missions se poursuivent. Les recommandations de modération et de transparence de l'ONU, comme celles du Comité international de la Croix Rouge semblent ignorées.

Au-delà des Etats-Unis (EU), plus de 40 pays ont adopté cette technologie. Le développement se poursuit, la compétition à l'exportation bat son plein. Initialement secrète, l'innovation est aujourd'hui fort médiatisée. Les militaires vendent l'efficacité de l'outil, dont la précision permettrait de préserver les vies de soldats et de civils. Cet argument se fait l'écho de l'ambition initiale du président Obama : définir une stratégie de combat efficace, justifiable, à « l'empreinte légère » sur les terrains d'occupation. Dix ans de pratique montrent la fragilité de ces affirmations.

Depuis plus de dix ans, le drone surveille et tue. L'armée américaine y a recours régulièrement, éliminant leaders et militants dits terroristes en Afghanistan, au Pakistan, au Yémen, en Somalie. L'usage de l'arme s'étend à d'autres nations, et son marché est en plein essor. Or l'usage de drones de guerre est controversé au regard du droit international et soulève d'épineuses questions éthiques.¹

1 • Cet article reprend et développe des arguments de l'auteur publiés dans la *Lettre de Justice et Paix* (France), n° 189, Paris, mars 2014. Voir encore : **Bergen P. and Tiedemann K.**, *The Year of the Drone, an Analysis of US drones strikes in Pakistan 2004-2010*, New American Foundation, 2010, 9 p. ; **International Crisis Group**, "Drones, Myths and Reality in Pakistan", in *Asia Report* n° 247, Islamabad/Washington/Brussels 2013, 50 p. ; **James Cavallo**, *Living under Drones : Death, Injury and Trauma to Civilians from US Drone Practices in Pakistan*, International Human Rights and Conflict Resolution Clinic, Stanford Law School and Global Justice Clinic, New York 2012, 182 p.

2 • A/68/382, §13 et A/68/389, §77.

Au regard du droit

Deux rapports spéciaux à l'Assemblée générale des Nations Unies ont conclu que le drone de guerre n'était pas « en soi » contraire au Droit humanitaire international (DIH).² Tout dépend de son usage dans la conduite des hostilités. Dans ce contexte, deux questions importantes sont posées : la nature du

droit applicable et le respect des principes fondamentaux du DIH quand il est applicable.³

La légalité d'un assassinat dépend du contexte de l'opération : dans un conflit armé, les cibles doivent être des combattants ou participer aux hostilités. De plus, l'assassinat doit être militairement nécessaire et l'usage de la force proportionnel à l'avantage militaire attendu. Le risque de blesser des civils doit être pris en compte, des précautions pour protéger ces derniers doivent être mises en place et les représailles sont interdites. Enfin, en cas d'incertitude sur la nature de la personne cible, elle doit être considérée comme civile et donc protégée par le bénéfice du doute.⁴

Hors conflit armé (y compris lorsque l'intensité de l'engagement ne justifie pas l'application du DIH), le cadre légal

applicable est celui des droits de l'homme et du droit national. Dans ce contexte, tuer une personne n'est légal que pour sauver immédiatement d'autres vies.

En 2010, les EU fournissent une première justification de leur politique. Ils s'affirment en guerre contre des groupes islamiques. Ils invoquent le droit à l'autodéfense et le DIH comme cadre légal de leur engagement. Cependant, l'idée d'une défense générale (ou anticipée) des EU par des attaques régulières « préventives » contre des groupes militants est très disputée en droit international et clairement réfutée par le CICR.⁵ Les EU affirment également qu'ils sont en guerre quel que soit le lieu où ces forces ennemies se trouvent, une position discutable parce qu'elle remet en cause les définitions spatiales et temporelles de la guerre. C'est là une vue du DIH que n'apprécient ni les juristes du CICR, ni les défenseurs des droits humains. D'autant plus que la situation au nord du Pakistan, par exemple, ne représente pas nécessairement un conflit armé au sens où le DIH l'entend : durée et intensité des hostilités, structure des groupes armés engagés. Les règles relevant des droits de l'homme devraient donc s'appliquer. Ces dernières interdisant l'assassinat prémédité, l'usage de drones tueurs ne serait justifié que pour stopper une attaque imminente.

Al Hoteib, Yémen



- 3 • Pour une étude détaillée des droits applicables, voir **Jelena Pejic**, « Extraterritorial targeting by means of armed drones. Some legal implications », in *International Review of the Red Cross*, n° 893, 2014, pp. 67-106.
- 4 • Protocole Additionnel API, art 50, al. 1. C'est également une règle que l'on trouve dans les manuels d'engagement de l'OTAN : cf. **Jelena Pejic**, op. cit, p. 20.
- 5 • **CICR**, communiqué de presse du 22/09/2014.

Du reste, même dans le cadre d'un conflit armé, par exemple en Syrie aujourd'hui, l'usage de ces armes reste encadré par des principes clefs tels que la précaution, la proportionnalité, la discrimination.

Effets pervers

En théorie, le drone permet une vitesse d'exécution et une précision supérieures à d'autres formes de bombardement, un plus en matière de DIH. Les études d'impact produites à ce jour montrent pourtant que le drone n'a rien d'une chirurgie de pointe. La fiabilité de la technologie a déjà fait l'objet d'un rapport critique des Services de recherche du Congrès américain. De plus, l'efficacité de ces robots repose sur l'information transmise, donc sur les réseaux de surveillance auxquels ils sont reliés. Or ces derniers coûtent cher et sont peu fiables. Le risque de manipulation est élevé, d'autant que les EU payent pour le renseignement local des sommes disproportionnées par rapport au niveau de vie, encourageant ainsi de fausses déclarations.

Les critères d'identification des cibles et les procédures de vérification restent secrets. Cela rend difficile l'évaluation des précautions prises pour éviter les erreurs de ciblage et, plus encore, pour donner aux cibles le bénéfice du doute.

Le président Obama a centralisé le mécanisme de décision pour les attaques sur des personnalités précises. Il en assume donc la responsabilité politique. Les juristes s'inquiètent cependant du développement d'attaques sur des personnes dont l'administration américaine ne connaît pas l'identité mais qui présenteraient des « caractéristiques comporte-

tales » proches de celles de terroristes. On les appelle des *Signature Strikes*.

Les comportements cibles ne sont pas définis publiquement et cela laisse une marge d'interprétation importante. Il n'est pas clair que la documentation explicite du CICR définissant la participation aux hostilités soit prise en compte. De plus, l'action en forme de jeu vidéo augmente les risques de tirs « récréatifs ». Enfin, l'implication de la CIA inquiète, car ses agents ne sont pas formés au respect du DIH. De façon générale, le manque de transparence et d'information de l'administration américaine est contraire aux principes du DIH. Il est à souligner que les autres nations utilisant cette technologie ne sont guère plus transparentes.

La question des dégâts collatéraux se pose également. Les lieux de rendez-vous sont particulièrement ciblés (mosquées, marchés, maisons traditionnelles de familles élargies) alors que ce sont des objets civils et que le DIH insiste sur la nécessaire distinction entre objets civils et militaires. Cependant les missiles les plus fréquemment utilisés couvrent un rayon d'action de 15 à 20 mètres ; le risque de victimes civiles reste donc important. Par ailleurs, l'impact structurel et financier de telles destructions dans des régions très pauvres n'est pas négligeable. Enfin, des attaques des premiers secours et des blessés par un deuxième voire un troisième missile ont été rapportées. Ceci est une violation claire des principes de distinction et de protection du personnel humanitaire.

Au-delà des effets immédiats, une étude dénonce la terreur produite par cette constante surveillance au nord du Pakistan. Les populations vivant « sous les drones » n'osent plus aider les victimes des attaques, ne se réunissent plus pour les funérailles ou

les réunions tribales, n'envoient plus leurs enfants à l'école. La peur des lieux publics et l'érosion du système politique de Jirga⁶ sont perceptibles. Les civils vivent également dans la terreur de représailles djihadistes tant il est facile d'être accusé d'espionnage pour le compte des EU. Un tel impact sociétal est-il proportionnel aux avantages militaires et politiques attendus ? Les objectifs de ces attaques, même s'ils sont atteints, justifient-ils ces dégâts ?

Impasses politiques

Les stratégies de décapitation d'un mouvement militant comportent des risques militaires et politiques non négligeables. Elles détruisent les points de contact et de négociation, annihilant tout espoir de solution négociée. Ce faisant, elles laissent libre cours aux militants de base, parfois plus violents que leurs leaders. De plus, la décapitation repose sur une vue hiérarchisée de l'ennemi et ignore les formes de résilience de type guérilla. Le drone, peu effectif sur des structures fragmentées, encourage les cibles à se fondre encore plus dans la masse. La dispersion augmente, et l'efficacité militaire de l'outil se réduit une fois l'effet de surprise passé.

Au Pakistan, plusieurs études soulignent d'ailleurs que peu de victimes sont des leaders terroristes⁷ et que la stratégie de décapitation initiale a été complétée par un volet d'attrition. Or les frappes ciblant des comportements sont source d'erreur. Elles provoquent un tel ressentiment au sein des populations que le recrutement taliban en bénéficie.⁸ Elles rendent également l'accès ultérieur au renseignement difficile alors que le renseignement est

une clef de l'efficacité du drone. Enfin, la violation répétée d'un territoire met en exergue la faiblesse de l'Etat pénétré, son incapacité à protéger ses populations. Et un Etat faible est un problème récurrent pour la stabilité d'une sous-région. Enfin, la perception générale des EU est au plus bas. En juin 2012, près de 75 % des Pakistanais décrivaient les EU comme l'ennemi.⁹

Arme remarquable en théorie, le drone est donc confronté à des histoires sales émergeant des zones cibles, à des doutes sur son efficacité politique. Les opérations d'intoxication sont constantes, les leaders de plus en plus invisibles. Les communautés sont détruites par la peur, déchirées par les dénonciations et les représailles. La méfiance, la haine, la vengeance s'installent. La guerre propre se révèle fiction.

Au-delà du droit

Confronté à des études d'impact critiques¹⁰ et à l'inefficacité politique (sinon technique) de l'outil, les EU ont limité leur usage des drones. Ils misent aujourd'hui sur une combinaison de cette technologie avec des techniques de surveillance de plus en plus sophistiquées. Ce cadrage, bien qu'essentiel, ne suffit pas.

6 • Assemblées tribales en Afghanistan et au Pakistan. (n.d.l.r.)

7 • **Stéphane Taillat**, « Drones tueurs et éliminations ciblées, les Etats-Unis contre Al-Qaida et ses affiliés », in Institut français des relations internationales, Focus n° 47, 2013, 53 p.

8 • **Stéphane Taillat**, idem.

9 • **Pew Research Center, Global Attitude Project, Pakistani Public Opinion Ever More Critical of U.S.**, juin 2012, 60 p.

10 • Y compris sur la santé des pilotes de drones américains : cf. *Mental Health Survey report* 2011, cité par Reuters, 18/12/2011.

Il faut rappeler que la politique du drone s'est développée en parallèle des critiques du camp de Guantanamo Bay et des dérives de la CIA en matière d'arrestation et d'interrogation, à partir de 2004-2005. Pour le président Obama nouvellement élu, le drone s'offrait alors comme une alternative bienvenue (tant qu'elle n'était pas dénoncée) à la gestion « d'ennemis combattants » encombrants : pas de prisonniers.

Ce jeu de cache-cache avec les corpus de droit est dangereux. Tout d'abord parce qu'il décrédibilise le droit. On mobilise le DIH pour ne pas appliquer les droits de l'homme ! Cet usage de mauvaise foi montre à quel point la manipulation est facile pour les maîtres de l'arène internationale. De telles pratiques fragilisent l'appel au respect du DIH ou des droits humains dans d'autres contextes, tant le double standard est évident.

Ce jeu est également dangereux car il contraint les chercheurs à enquêter pour démontrer les contradictions de la pratique militaire ; ce faisant, on inverse un principe central du DIH qui exige que l'Etat fasse preuve de la légalité de son innovation militaire en amont de son utilisation.¹¹ Cette inversion crée une porte ouverte fort dangereuse à l'expérimentation directe sur le terrain, d'autant que la technique évolue si vite que le droit peine à suivre. Ces dernières années, le coût des drones, notamment commerciaux, a fortement baissé, rendant imaginable leur prolifération et des bricolages civilo-militaires de tous genres. Des incidents impliquant des drones non identifiés à la frontière indo-pakistanaise ont déjà été déplorés.

De plus, le renseignement a évolué vers une surveillance massive des populations de pays cibles. *Google* et autres outils renforcent le rôle de l'observation et de l'analyse comportementale dans la désignation des cibles. Du côté des Etats, on évolue donc vers un monde de surveillance et d'attaque pouvant exclure le regard et le contrôle humain. Récemment, plusieurs conférences internationales ont souligné les questions éthiques relatives à la place de l'humain dans la décision de tuer. On y trouve un accord de principe sur le fait que de donner à une machine un droit de vie ou de mort sur des humains est un affront à la dignité humaine. Mais au-delà, les désaccords sont nombreux.

Impact sociétal

Enfin, cette bataille entre technique et droit est dangereuse par ce qu'elle cache. Peu d'études explorent l'impact global sociétal de l'arme. Le drone s'est révélé être un agent de terreur dont l'impact est disproportionné et contre-productif, précisément parce que source de terreur. Non seulement le soldat-drone exécute une sentence sans jugement pour certains militants et contribue à l'abolition de la notion de civils et de prisonniers de guerre, mais il développe la haine de l'étranger et le sens de l'arbitraire, et entraîne la paralysie et l'érosion de pans entiers de sociétés.

C. D.

11 • Protocole additionnel des Conventions de Genève, art. 36.

De la torpille aux drones

●●● **Alexandre Vautravers**, Genève

Expert en sécurité à l'Université de Genève, rédacteur en chef de la « Revue militaire suisse »¹

L'usage de drones militaires par le président américain George W. Bush à partir du 11 septembre 2001, pour traquer et éliminer les chefs d'Al Qaida, a déclenché de grands débats à travers le monde. Les militants des droits humains les assimilent à un nouveau monstre de Frankenstein : des « robots tueurs » fortement ou totalement automatisés. Retour sur l'histoire de ces armes et sur leur utilité.

Drone est le surnom donné à un avion piloté et commandé à distance. Ce nom anglais du « faux bourdon » vient du bruit particulier que font généralement les petits moteurs qui l'équipent. Notons que le drone n'est pas réellement « sans pilote », dans la mesure où ses opérateurs commandent et desservent les équipements de bord depuis une station au sol ou à partir d'un autre appareil en vol, à distance de sécurité, parfois très éloignée de la zone d'engagement.

Ces appareils ne sont certes pas nouveaux, mais la miniaturisation des caméras embarquées et les capacités de transmission de données à longue distance ont permis leur essor. La létalité toujours plus grande des armements militaires, ainsi que la réduction de la taille des forces armées sont d'autres facteurs consacrant leur multiplication. Notons enfin que les drones ne sont pas que des avions télépilotés. Il existe des systèmes terrestres, marins et sous-marins fonctionnant selon les mêmes principes.

Origine

Les premières armes guidées ont été développées dès la fin du XIX^e siècle. La torpille est un projectile motorisé, déroulant un câble permettant de trans-

mettre des signaux de corrections aux gouvernails, et ainsi d'ajuster la trajectoire et de toucher un navire en déplacement même si celui-ci change de cap ou de vitesse. Peu à peu, la torpille est devenue une arme très sophistiquée, intégrant une centrale de navigation inertielle, puis, à partir de 1940, une mise à feu magnétique permettant de détonner non à l'impact mais à proximité d'un navire, idéalement sous la quille.

Le développement d'armes guidées - par opposition aux balles, obus et autres roquettes - a fait l'objet de nombreuses recherches. Ainsi en 1917, l'armée américaine fixe des ailes, un moteur et une hélice sur une torpille de la marine. L'idée est de pouvoir lancer ce projectile, le faire voler jusqu'à sa cible, puis le faire plonger sur celle-ci. Ces premiers « missiles » n'ont pas été employés au combat en raison de leur très faible précision et surtout de leur coût exorbitant par rapport à celui des munitions conventionnelles.

1 • Alexandre Vautravers est collaborateur scientifique au Global Studies Institute (GSI) de l'Université de Genève, où il développe un programme de sécurité globale. Il est également engagé en tant qu'expert auprès de l'Institut de recherche de l'ONU sur le désarmement (UNIDIR).

Le développement d'armes guidées date de la Seconde Guerre mondiale. Les fusées V1 et V2, développées respectivement par la Luftwaffe et la Wehrmacht, sont les ancêtres des missiles de croisière et des missiles balistiques. A l'échelon tactique, cependant, plusieurs bombes filoguidées ou guidées par radio sont développées : lancées depuis un bombardier, l'opérateur est en mesure de corriger leur trajectoire jusqu'à l'impact, généralement un navire adverse. Les premiers missiles de défense sol-air sont également mis au point en 1944, en Allemagne, guidés par signaux radio. On peut aller jusqu'à dire que c'est faute de disposer de ces technologies que les Japonais ont recouru aux « kamikazes » : des pilotes ayant pour mission de plonger sur leur cible pour la détruire, au sacrifice de leur vie. Notons que ces questions ne sont pas propres au Japon, plusieurs forces aériennes ayant développé des projets similaires.

Au cours des années 50, l'emploi de missiles s'est à la fois répandu et distingué des drones réutilisables, servant alors essentiellement de cibles aux canonnières de DCA ou aux avions de chasse. Étonnamment, l'accroissement des performances de ces drones durant la décennie suivante a donné lieu à quelques frictions, les industriels et l'US Air Force exigeant, par exemple, la réduction des performances des drones afin de garantir la possibilité de les abattre...

Ces appareils toutefois se révèlent très utiles pour la reconnaissance aérienne. Ainsi, durant la guerre du Vietnam, des centaines de drones Firebee, capables d'atteindre la vitesse du son même à basse altitude, sont employés pour la prise de photos aériennes. Les excellentes capacités du système, couplé à une capacité d'emport de plusieurs

centaines de kilos, ont mené à l'installation de divers capteurs électroniques puis, progressivement, à des armements. La précision de ces bombes non guidées n'est certes pas bonne, mais il est ainsi possible de bombarder des buts très fortement défendus, sans risquer la perte d'un avion. Les expériences américaines avec le Firebee vont aller jusqu'à armer les drones de missiles air-air afin de neutraliser des appareils adverses. La seule limite réelle du système est alors son rayon d'action : lancé depuis un appareil de transport ou un bombardier, il peut voler plus longtemps mais pas voler plus loin, se trouvant sinon hors de portée des signaux radio de guidage.

Des projets très ambitieux ont été développés au cours des années 70, mais leur coût est devenu aussi élevé que ceux d'un appareil piloté. Pire, ils se sont heurtés à une forte résistance institutionnelle, la plupart des généraux des forces aériennes étant d'anciens pilotes.

Exploration

En 1982, l'armée israélienne engage des petits drones à hélice, lents, dotés d'une caméra stabilisée. Ni rapides ni furtifs, ils permettent néanmoins la surveillance de larges secteurs. Capables de réaliser des photos au profit des unités tactiques qui doivent progresser et attaquer, ils servent à l'exploration. Mais ils sont également employés pour la conduite des feux d'artillerie à longue portée, bien au-delà des capacités d'observation des commandants de tir sur le champ de bataille.

Cette petite révolution est due au développement des capacités de transmission d'images vidéo en temps réel.

La Marine américaine, puis d'autres forces armées, acquièrent ces technologies. La Suisse construit d'ailleurs sous licence un drone israélien en 1995, le Ranger (ADS 95).

C'est aussi sur la base de ces technologies qu'a été développée aux Etats-Unis, au cours des années 90, une nouvelle génération de drones. On distingue deux types d'appareils destinés à évoluer à moyenne (MALE) ou à haute altitude (HALE). Leur développement doit beaucoup aux expériences et aux technologies israéliennes, avec des crédits de la CIA plutôt que des forces armées.

Cette double pérennité explique la forme arrondie de l'avant des appareils, recevant et transmettant leurs instructions et leurs images par le biais de satellites. Cela leur permet d'opérer

à des centaines de kilomètres de leur base, et à des milliers de kilomètres de leur opérateur si nécessaire. Le Predator pèse 500 kg et peut voler durant un maximum de 24 heures sans se poser. Le Reaper de 2000 kg peut, lui, rester en vol jusqu'à 30 heures d'affilée. Ces drones MALE disposent aujourd'hui d'une capacité d'emport respectivement de 500 à 2000 kg selon les modèles. Il leur est ainsi possible d'emporter de nombreux capteurs mais aussi des armements. A partir de 2000, certains de ces appareils ont été armés avec des missiles Hellfire, puis avec des bombes guidées. Ces armes comprennent entre 9 et 100 kg d'explosif. Elles sont guidées par un faisceau laser actionné depuis le drone, depuis d'autres appareils, voire encore depuis le sol par des forces spéciales équipées d'un désignateur.

Les drones évoqués ci-dessus sont lents et n'ont pas été conçus à l'origine pour être armés. Ils ne peuvent d'ailleurs pas manœuvrer pour éviter des armes lancées contre eux. En d'autres termes, ces systèmes ne sont utilisables que dans un environnement « permissif » et sous la protection d'avions de combat.

Des origines... suisses

Le premier appareil télépiloté a volé en 1905 à Genève, dans l'ancien Palais des expositions. L'engin à deux hélices effectue alors plusieurs démonstrations, équipé d'un moteur à explosion et tractant une charge de 6,5 kg. L'appareil est alors appelé *hélicoptère*, car ses deux hélices tripales doivent lui permettre de décoller verticalement. Ses moteurs sont tournés vers l'avant afin de gagner de la vitesse. Ce système de « conversion » est à la base d'engins *tilt rotor* développés dans les années 90, à l'instar de l'appareil américain de transport OV-22 Osprey.

Les ingénieurs Henri et Armand Dufaix continuèrent de développer des hélicoptères, puis des avions, plus conventionnels, jusqu'en 1909. Afin de financer leurs recherches, ils se lancèrent dans la production de moteurs légers pour les vélos - la société s'appellera Motosacoche.

A. V.

Futur

Une nouvelle génération de systèmes est actuellement en cours de développement. Ces appareils seront furtifs et capables de pénétrer les défenses aériennes, puis de frapper avec précision des cibles désignées à l'avance. Il est également possible que ces engins disposent de moyens de guerre électronique, de leurres, voire de missiles pour leur autodéfense. On peut également imaginer qu'ils disposeront d'une certaine autonomie, afin d'être capa-

bles de fonctionner même en cas d'interruption totale des communications. Ils pourraient être dirigés depuis des avions de combat, eux-mêmes furtifs. Ceux-ci pourraient avoir à choisir leur but parmi une liste prédéterminée d'objectifs et, pourquoi pas, de repérer et de combattre une cible nouvelle qui ne lui a pas encore été désignée.

Plus de 80 pays à travers le monde développent actuellement des drones. La tendance est donc clairement à leur prolifération. L'Italie, la France et la Grande-Bretagne ont récemment acquis des drones armés américains. Le Pakistan ou l'Iran, qui pendant une décennie ont critiqué l'usage de drones armés par les Etats-Unis, disposent désormais de leurs propres systèmes, qu'ils emploient d'une manière très similaire.²

Les systèmes téléopérés sont appelés à se répandre, en raison notamment de la diminution des effectifs des forces armées occidentales. Ainsi les contingents français, britanniques ou allemands en Afghanistan ont déployé entre 3500 et 5500 personnes, avec chaque fois plus d'un millier de drones. Il ne faut cependant pas exagérer l'impact de ces systèmes, dans la mesure

où aujourd'hui seuls 0,2 % des drones sont armés. A l'emploi, ceux-ci n'ont pas radicalement changé la manière de faire la guerre car les drones ne diffèrent pas fondamentalement d'armes à longue portée - à l'exemple d'un canon ou d'un lance-fusées. Les décisions sont prises par des opérateurs humains. Les « robots tueurs » n'existent donc pas encore et il est loin d'être certain que les militaires demandent le développement de tels systèmes, coûteux et complexes, probablement imprévisibles et incapables d'opérer sans un certain degré de supervision humaine.

Le problème vient moins des armements en tant que tels que de la manière dont ils sont employés. Les forces américaines sont confrontées à une telle quantité de cas que les services de renseignement ont mis à leur disposition un grand nombre de données et des calculateurs qui « génèrent » des listes de cibles en fonction des liens ou des communications qu'entretiennent certains individus suspects. Des algorithmes développent ensuite une priorisation de ces buts, que les militaires doivent traiter en bout de chaîne. C'est ce stade du recoupage des données que plusieurs experts critiquent, preuves à l'appui. L'utilisation de téléphones portables par d'autres membres de la même famille, la confusion entre les noms (lorsqu'il ne s'agit pas de traductions erronées), entre une voiture et une autre de la même couleur laissent planer de nombreux doutes sur la qualité des renseignements. Or c'est sur ces bases que les frappes sont décidées.³

A. V.

- 2 • Dans la plupart des cas, des accords entre le gouvernement étasunien et l'Etat souverain sur lequel ont lieu les frappes existent. Ces SOFAS (Status of the Forces Agreements) permettent en principe l'emploi de ces armes et préservent les Etats-Unis de tout recours ou plainte légale, y compris en cas d'erreur ou de bavure. Certains Etats demandent même l'aide états unienne dans le cadre de la lutte contre des insurgés ou des groupes terroristes.
- 3 • La discussion légale est largement traitée au sein de l'ONU et de sa Conférence sur le désarmement, ou du Comité international de la Croix-Rouge, dépositaire des Conventions de Genève. Pour en savoir plus sur ces questions, voir l'article de **Céline Dubernet**, aux pp. 17 à 21 de ce numéro. (n.d.l.r.)

Du bon commercial

●●● **Patrick Bittar**, Paris
Réalisateur de films

**Au cœur
de l'océan,**
de Ron Howard

In the heart of the Sea commence en 1850 sur l'île de Nantucket, au large du Massachusetts. L'écrivain américain Herman Melville, en pleine crise créative, se présente chez un ancien matelot, Thomas Nickerson, pour qu'il lui raconte l'histoire de l'Essex, un baleinier qui a sombré trente ans plus tôt dans le Pacifique après avoir été fracassé par un cachalot géant. Dernier rescapé vivant du naufrage, Nickerson accepte pour la première fois de livrer les souvenirs qui le hantent...

En 1819, il n'a que 14 ans lorsqu'il embarque sur l'Essex. C'est un mousse novice, sous les ordres d'Owen Chase, vaillant commandant en second de 22 ans. Chase a promis à sa femme enceinte qu'il reviendrait. Les vingt-deux membres de l'équipage partent en effet pour deux ou trois ans, le temps de ramener une cargaison d'huile de cétacés, produit précieux à une époque où les combustibles souterrains ne sont pas encore exploités. D'extraction modeste, Chase veut de-

venir capitaine, mais pour l'heure il reste sous le commandement de George Pollard, snob, inexpérimenté, mais fils d'un riche armateur. L'expédition bicéphale va rencontrer sur sa route un « monstre marin ». Seuls huit hommes réchapperont de la confrontation.

Cette histoire vraie, traitée de manière spectaculaire mais avec un souci d'authenticité, donne un film palpitant. Avec Nickerson le moussaillon, on découvre l'intensité réglée de la vie ordinaire à bord : l'énergie bien déployée pour réaliser les manœuvres ; la bravoure bien ancrée pour chasser les baleines aux harpons depuis des baleinières ; l'estomac bien accroché pour s'engouffrer dans la carcasse fétide des cétacés et y récupérer le spermaceti. Certaines scènes sont saisissantes : la tempête, le banc de cachalots, les attaques du cachalot géant (30 m, comme le navire). S'ensuit l'éprouvante dérive des survivants, durant trois mois, dans des embarcations de fortune ; affamés, les malheureux tirent à la courte paille celui qui sera mangé.

Chase lui-même (Chris Hemsworth¹) a tout raconté dans *Récit de l'extraordinaire et affligeant naufrage du baleinier Essex*.² Nickerson (interprété, âgé, par le grand acteur irlandais Brendan Gleeson) a quant à lui attendu cinquante-cinq ans avant d'écrire son récit.

-
- 1 • Acteur australien qui a endossé à quatre reprises le costume du super héros Thor !
 - 2 • Paris, Robert Laffont 2015, 160 p.



« Au cœur de l'océan »

Familier des superproductions (*Apollo 13*, *Da Vinci Code*), Ron Howard³ a réalisé un bon film d'aventures maritimes. *In the Heart of the Sea* est peut-être moins intéressant que *Master and Commander* (2003) de Peter Weir, mais il est plus plaisant que la lecture de *Moby Dick*.

Suburra

En 2011, la mafia manigance avec des politiques pour faire passer une loi conduisant à la transformation du littoral d'Ostie, près de Rome, en un Las Vegas italien. Après une séance houleuse au Parlement, le député Malgradi a rendez-vous dans un hôtel avec Sabrina, une call-girl, et, pour pimenter sa partouze quotidienne, une mineure. Comme celle-ci meurt d'une overdose, Malgradi charge Sabrina de se débarrasser du cadavre. La prostituée sollicite les services d'un voyou, qui fait incontinent chanter le ripou.

S'ensuit une plongée dans le monde criminel de la capitale où s'affrontent les chefs de plusieurs gangs : le Gitan, Samourai (grand ponte de la pègre romaine) et Numéro 8 (jeune héritier d'une famille qui contrôle les plages d'Ostie). Sont pris dans les mailles de ce réseau mortifère : un entremetteur qui après le suicide de son père se découvre héritier de sa dette envers le Gitan, et un cardinal, moins préoccupé par ses malversations que par la démission du pape.

Entrecroisant les destins des personnages, le récit traduit le caractère réticulé de ce milieu occulte dont il est impossible de s'affranchir. Un univers sombre (les trois quarts du film se passent la nuit et/ou sous une pluie diluvienne), peuplé de méchants, de cupides et de lâches. On étouffe dans *Suburra*, dont le titre évoque un ancien quartier mal-famé de Rome (*sub urbe*, la ville du dessous).

Rome, justement, confère sa particularité à ce film de genre. Les mafias sont un cancer qui gangrène nos sociétés molles. Comme le dit Don Luigi Ciotti,⁴ « si les mafias sont tellement puissantes, c'est aussi parce que nous leur avons permis de se propager ». Dès lors, Rome aurait pu être considérée comme une ville emblématique de la confrontation actuelle entre le Bien et le Mal, l'Épouse du Christ et la « grande prostituée ». Le film est d'ailleurs rythmé par un compte à rebours commençant « 7 jours avant l'Apocalypse »... Mais cette référence grandiloquente fait finalement *pschitt*.

Polar musclé, bien interprété (Claudio Amendola effrayant en Samourai), *Suburra* confirme l'évolution prophétisée il y a vingt ans par Scorsese dans *Casino* : Las Vegas est le rêve ultime de la nouvelle génération mafieuse. La scène de fusillade dans un centre commercial est aussi très significative. *Suburra* bénéficie de l'expertise de ses auteurs (notamment un magistrat et un journaliste) et le cinéaste Stefano Sollima a réalisé deux séries sur le sujet : *Gomorra* et *Romanzo criminale*. Si certaines scènes (une fête décadente) et un esthétisme baroque rappellent Paolo Sorrentino, Sollima se complaît parfois dans un maniérisme gratuit.

P. B.

3 • Le rouquin de *Happy Days*, série culte des années 70.

4 • Don Luigi Ciotti, *Un prêtre contre la mafia. Entretien avec Nello Scavo et Daniele Zappalà*, Montrouge, Bayard 2015, 164 p.

Suburra, de Stefano Sollima

Byzance en terre helvétique

●●● **Geneviève Nevejan**, Paris
Journaliste et historienne d'art

Byzance en Suisse

jusqu'au 13 mars
2016, musée Rath,
Genève

Nous cherchons parfois au bout du monde un exotisme que nous avons près de chez nous. Le musée Rath de Genève nous invite à vérifier cet adage, au travers d'une exposition qui souligne l'extrême richesse du fonds consacré à l'art byzantin dans les collections suisses. Six cents, tel est le nombre considérable d'œuvres exemplaires d'un empire millénaire que *Byzance en Suisse* nous propose d'admirer, sans devoir pour autant parcourir la Grèce ou la lointaine Russie.

C'est une des singularités du Musée d'art et d'histoire (dont fait partie le musée Rath) que de conserver des trésors offerts par des Suisses perpétuant depuis des décennies l'esprit philanthropique. A son ouverture en 1910, le Musée d'art et d'histoire (MAH) possédait déjà quelques objets d'art byzantin. Il s'agissait, entre autres, de tissus coptes entrés dans les collections dès 1883. L'accroissement des collections connaît ensuite un véritable essor, particulièrement dans les années 70, décennie durant laquelle le musée s'enrichit de pièces liturgiques, d'argenterie, de bronzes, de mosaïques et de bijoux.

De la Méditerranée aux Alpes

La grande fierté de l'institution tient plus récemment à la donation effectuée en 2003 par Janet Zakos, peu avant sa disparition. L'investissement sans faille de l'institution en faveur de la civilisation byzantine, et en particulier de l'un de ses directeurs, Claude Lapaire, l'avait incitée à cette générosité.

Née à Istanbul en 1936, Janet Zakos appartenait à une catégorie de collectionneurs érudits. Au lendemain de ses études d'histoire de l'art et d'archéologie, elle avait été engagée par le marchand bâlois Elie Borowski. Envoyée par ce dernier en Turquie, Janet Zarkos y rencontra son futur mari, l'antiquaire grec George Zarkos. Reconnu par-delà les frontières, celui-ci avait contribué à bâtir des ensembles prestigieux, qui enrichissent aujourd'hui plusieurs musées américains. A la mort de son époux en 1983, elle avait décidé de se séparer de près de six cents pièces. Grâce à cette ultime donation, le MAH peut aujourd'hui se targuer de renfermer un des plus importants fonds consacré au patrimoine byzantin d'Occident.

Dans l'exposition, la provenance de certains objets renvoie aussi à quelques grandes figures du collectionnisme suisse, tels le *Cheval*, la patène

et le plat de reliure exécutés à Constantinople aux alentours du VI^e siècle, tous issus d'un ensemble réuni par George Ortiz (1927-2013). Né au sein d'une famille d'origine bolivienne qui avait fait fortune dans les mines d'étain, George Ortiz avait poursuivi ses études en France, en Angleterre et aux États-Unis, à la faveur des différentes résidences de son père, diplomate. Jeune, il avait vécu à Paris avant de s'installer à Genève. En 1949, un voyage en Grèce fit naître sa passion pour l'archéologie, dont témoigne encore de nos jours sa prestigieuse collection.

L'exposition genevoise ne manque pas aussi de mentionner l'activité en tant qu'architectes des frères Gaspare et Giuseppe Fossati, tous deux originaires du Tessin et auxquels le sultan Abdülmecit avait fait appel en 1847 pour restaurer Sainte-Sophie. Enfin, c'est encore un Suisse, Fred Boissonnas (1858-1946), qui mena la campagne photographique qui immortalisa Constantinople avant et après l'incendie d'août 1917.

Mais si le seul nom de Byzance nous transporte au-delà de nos frontières, l'exposition nous rappelle que beaucoup d'œuvres ont été exhumées du sol suisse. Témoin l'amphore dite de Gaza (V^e-VI^e siècle), retrouvée à Genève dans les fondations de la cathédrale Saint-Pierre, à proximité de la résidence de l'évêque. L'analyse de son matériau révèle son lieu d'origine, la Palestine, et très vraisemblablement Gaza. D'autres exemplaires découverts en Valais confirment les relations étroites entretenues par la Suisse avec la Méditerranée orientale, cela bien au-delà du V^e siècle.

Les objets liturgiques se situent au cœur de ces échanges. Liés au culte des reliques, ils ont été conservés au fil des siècles dans des cantons demeure

rés catholiques. La vertu miraculeuse que l'on prêtait à ces reliques se situe au cœur de la piété médiévale. Rien n'était trop beau pour les renfermer. La pyxide en ivoire de la première moitié du VI^e siècle, illustrée des scènes de la passion, avait été convertie en reliquaire. Elle témoigne d'une histoire locale autant que du rayonnement de la région dans l'Occident chrétien pendant le premier millénaire.

Tous ces objets sont, à des degrés divers, emblématiques d'une société et de ses pratiques religieuses, révélateurs de croyances et d'itinérances, comme ces étoffes coptes retrouvées pour certaines dans les nécropoles d'Antinoé et d'Achmim et dont la fonction était culturelle. Elles constituaient des biens précieux, particulièrement appréciés, dont les pèlerins enveloppaient les reliques. Le *Tissu de Samson*, sans doute du IX^e siècle, est contemporain de textes arabes et orientaux qui soulignent la place centrale de l'Égypte comme fournisseur, ainsi que la réputation des tisserands coptes qui s'étendait alors dans tout le monde islamique.

Manuscrits et icônes

De manière plus générale, la richesse du patrimoine livresque illustré à Genève par de nombreux manuscrits s'explique par le fait que l'étude de la langue grecque était encouragée par la Réforme. Au XV^e siècle, Erasme avait contribué à sa préservation en relevant leur intérêt scientifique. La première partie de l'exposition s'articule d'ailleurs autour du fameux *Livre du Préfet* (ou *L'Eparque*), rédigé entre 911 et 912 par l'empereur Léon VI le Sage (866-912). Il n'en n'existe qu'une seule copie datée du XIV^e siècle, qui fut acquise par le

Genevois Antoine Léger en 1636. Destiné au préfet de Constantinople, l'ouvrage prétendait régir l'organisation des métiers dans la cité. Ce texte dresse un panorama social, duquel se dégage le statut considérable des notaires, orfèvres, banquiers et changeurs. Il permet d'apprécier le raffinement des usages par la présence de soyeux, de parfumeurs ou de savonniers. Au travers des réglementations ou des simples recommandations, se dégagent des visées étonnamment égalitaires et un bel esprit de loyauté.

L'icône demeure la forme la plus connue de l'art byzantin. Le MAH compte l'unique collection publique qui lui soit dédiée en Suisse. Trois acquisitions de 1883 en constituent le noyau, magnifiquement augmenté par le legs de Tatiana Slonim en 1994, ainsi que par la donation faite en 1983 par Brigitte Mavromichalis. Parmi ces œuvres de dévotion propres aux chrétiens

« Vierge de tendresse »,
Crète, Venise, 1557



d'Orient, figure une inédite *Vierge de tendresse*, encore conservée en mains privées. Elle avait été exécutée par un atelier crétois à la fin du XV^e siècle. Il n'est pas jusqu'à son pedigree qui ne soit riche d'enseignement. Amateur d'art musulman, le père de son actuel propriétaire l'avait achetée en 1930 à Alexandrie.

Cet historique nous rappelle l'existence d'une vaste communauté hellénique à laquelle appartenait Antonis Benakis (1873-1954), qui sera à l'origine du musée athénien qui porte son nom.

Mémoire et recherches

A cet intérêt intellectuel séculaire, on doit plusieurs générations de chercheurs, de collectionneurs ou de simples amateurs. Le MAH ne s'est pas contenté de conserver ; il s'est attaché à valoriser grâce à des recherches. L'exposition rend hommage à la tâche accomplie par l'équipe scientifique sous l'égide de Marielle Martiniani-Reber, conservatrice des collections d'arts appliqués (collections byzantine et post-byzantine). Elle œuvre à la compréhension et à la restauration d'un fonds qui n'a cessé de croître en nombre et en qualité.

Les collaborations avec l'Université de Genève ou avec d'autres structures muséales, comme l'Ermitage à Saint-Petersbourg, ont fait de l'institution une base pour les études byzantines. *Byzance en Suisse* offre aux visiteurs le résultat de ces décennies d'exploration et d'embellissement. Peut-être incitera-t-elle à une réflexion, chaque jour plus douloureuse, quant à la situation des minorités chrétiennes du Proche-Orient, héritières de l'Empire byzantin.

G. N.

Par-delà le bien et le mal

John Keats (1795-1821)

●●● **Gérard Joulé**, *Epalinges*
Ecrivain et traducteur

Edgar Poe, qui avait lu Keats, disait qu'à côté du roi des cieux, sur un autre trône, se tenait un autre Dieu, plus terrible encore et plus beau. Je rapproche cette pensée de ce qu'écrivait Keats à sa fiancée Fanny Brawne, à savoir que pour décrire le culte qu'il vouait à son être physique, « il lui faudrait un mot plus éclatant que celui d'éclat, plus beau que celui de beauté ».

Keats, dans sa poésie, nous parle d'un amour que Dieu ne peut disjoindre, de l'amour d'un homme pour une femme, qui n'est pas l'amour de l'homme pour son Créateur ou l'amour du Créateur pour sa créature et qui n'en est pas non plus un dérivé. Par-delà le bien et le mal, c'est-à-dire au-delà des murs de la cité, au-delà du cercle familial et de tout ce qui nous y relie, au-delà de la terre de nos ancêtres et de leurs tombeaux, il y a la beauté, la mort et l'amour (Poe rajouterait l'épouvante, mais laissons Poe de côté). L'amour, la mort et la beauté, voilà la trinité keatsienne, qui fut également celle des troubadours, de Pétrarque, de Dante et de Chrétien

de Troyes. C'est-à-dire l'aube de notre poésie occidentale.

Keats, pour définir son art, nous parle de cette qualité si importante en littérature et que Shakespeare possédait au plus haut point : la faculté de savoir exister au sein des incertitudes, des mystères et des doutes, sans vouloir de façon irritante rejoindre le terrain des faits et de la raison. « Le caractère même du poète est de n'en avoir aucun. Il est toutes choses et il n'est rien. Il n'a pas de moi, pas d'identité. Ce qui choque et scandalise le vertueux philosophe transporte et ravit d'aise le poète-caméléon. »

Cet état de grâce, cette disposition à comprendre le divers là où les classiques recherchaient en tout le semblable, c'est-à-dire l'homme éternel, c'est le propre du romantisme. Dirions-nous alors que l'art de Keats est dévolu à la poursuite des seules sensations, de la seule imprégnation sensible que les choses et les êtres produisent en nous ? Ce serait ne pas tenir compte de ces réflexions qui reviennent sans cesse dans sa correspondance, telle celle-ci : « Je suis revenu à ces abstractions qui seules sont ma vie. » Entendez par là les idées platoniciennes, essences éternelles, intemporelles, archétypes vers lesquels il faut tendre, vases de pléni-

Lucien d'Azay,
Keats, Keepsake,¹
Paris, Les Belles
Lettres 2014, 224 p.

1 • Un *Keepsake* est un livre-album, élégamment présenté, comportant des poésies, des fragments de prose, et illustré de fines gravures, couramment offert en cadeau à l'époque romantique. (cnrs)

tude dont quelques gouttes suffisent aux plus ambitieuses transmutations. Mais aussitôt après avoir écrit ces lignes, ne s'éprenait-il pas pour Fanny Brawne de cet amour qui ouvre la porte d'un autre infini : celui de la misère humaine ?

Les ombres épiques

« Par-delà le bien et le mal » : avec cette formule frappante, Nietzsche voulait nous ouvrir à une conception si souveraine, je dirais presque si shakespearienne de la vie qu'elle déboucherait sur une suspension du jugement, dans une sorte de non-connaissance parce qu'elle en sait beaucoup trop long pour pouvoir juger vraiment. Une telle conception nous donne une approximation de l'attitude de Keats vis-à-vis du Beau, qu'il donne pour objet privilégié de sa poésie quand il écrit ces deux vers si connus : « Beauty is truth, truth beauty - that is all / Ye know on earth and all ye need to know. »

Mais qu'est-ce que cette beauté sinon l'amour ? Et l'amour voué à sa disparition, à son oubli et à sa mort. Ou à celle de celui qui l'éprouve. « Je ne suis pas plutôt seul que des ombres d'une grandeur épique m'entourent. » Ainsi le poète n'est-il jamais seul. Tantôt ce sont les grandes abstractions qui lui tiennent compagnie, tantôt les ombres épiques, entendons là celles des grands hommes et des grands poètes disparus qui les ont chantés. Ainsi le poète est-il relié au passé par un lien indissoluble.

Sa grandeur en tant qu'artiste est de celles que des considérations purement esthétiques ne parviennent pas à épuiser ni même à qualifier tout à fait. C'est que dans sa poésie, tout mot bondit spontanément jusqu'au verbe.

Le verbe représente le mot qui a pris chair, qui s'est incarné.

L'œuvre de Keats est toute lyrique ou plus exactement toute psychique. Elle est cette âme qui n'apparaît qu'au moment de la tension de la corde. La poésie est cette corde tendue. Qu'elle se distende et le vers s'écroule. Une poésie toute en sensualité et pure beauté. D'où ce « bel excès » dans lequel Keats se plaisait à faire résider l'essence même de la poésie lorsqu'il écrivait dans l'une de ses lettres : « La poésie doit nous surprendre par un bel excès. » Elle doit nous toucher comme la pointe d'une dague ou d'une épée. Car ici le maximum de beauté rejoint le maximum de justesse.

La belle dame sans merci : c'est là que nous l'attendons, là que nous le trouvons, le poète de la tragédie du désir physique, transféré, avec tous ses nerfs exacerbés et ses sens affamés, sur le plan psychique. Cette ballade médiévale, presque une comptine, est la litanie de l'amant maniaque de la Beauté, son immortel requiem. Cette belle dame « aux longs cheveux, aux pieds légers et aux yeux fous », seuls ceux qui l'ont aperçue connaissent la signification de « cette bouche affamée hurlant ou chuchotant dans la nuit son lugubre avertissement ». Ce qu'Apollinaire nomme le mystère courtois de la chevalerie, le mystère fatal d'une autre vie, ce mystère de la beauté, de l'amour et de la mort que ni la Grèce ni Rome ni l'Orient n'ont connu et qui forme la matière de nos troubadours.

Le message de Keats, si tant est qu'un poète ait le souci d'envoyer des messages, est que tout doit être sacrifié si nous voulons être comme les dieux, des créateurs de vie, de cette vie qui est une fleur qui ne pousse qu'au flanc de la douleur la plus sanglante. Comme tous les grands poètes, Keats écrivit

pour lui seul. Le public, la foule, les amis, la postérité dont le jugement est toujours fluctuant, incertain, est-ce que cela compte ? Il écrit pour lui seul et pour ceux qui osent boire de ce vin qui rend insipide tout autre breuvage. Les poètes sont ces âmes monumentales, prêtées momentanément par le ciel à la terre. Beaucoup de ces âmes ont la préoccupation d'une mission. Elles sont comme imprégnées du limon de la création originelle. Elles sortent encore toutes ruisselantes de la main du potier. Elles datent du premier jour.

« Un sortilège irréductible », c'est ainsi, nous dit Lucien d'Azay, son commentateur, que Keats conçoit l'amour. Il poursuit : « Aux yeux de Keats l'amour est un esclavage volontaire, la liberté se pliant au désir et le désir bafouant la liberté. » En effet, comme les vrais amoureux, Keats a su nous rendre attentifs à ce fait si simple que notre désir se colorie de tout ce qui intervient ou s'interpose entre nous et lui, entre le moment où il s'empare de nous et celui où nous le satisfaisons. Aussi n'est-ce pas seulement avec sa maîtresse qu'un amant fait l'amour, mais avec les mille et une choses que le trajet qu'il fait pour se rendre à son domicile aura suscitées en lui. L'amour est ce chemin mental que nous faisons entre une femme aperçue, rêvée et une femme approchée, caressée. Et cet amour ne se maintiendra que par la peur de le perdre et l'incertitude de le retrouver, car il est le besoin de voir nos souffrances apaisées par l'être qui nous les cause.

Jeu de mots

Lucien d'Azay - angliciste peut-être le plus inspiré à l'heure actuelle, qui partage sa vie et ses intérêts entre l'An-

gleterre et l'Italie, comme ce fut le cas de nombreux poètes romantiques et victoriens, deux pays dont il connaît l'histoire littéraire sur le bout des doigts et jusqu'au fond du cœur - était tout indiqué pour nous donner ce livre sur Keats (*Keats, Keepsake*).

Ce n'est ni un essai ni une étude ni une biographie à proprement parler, mais plutôt une sorte de jeu de mots, ces mots auxquels Lucien d'Azay, comme tout amoureux de la poésie, attache une importance que le monde juge démesurée. Car le mot, non l'idée, avec son grain, sa couleur, son odeur, son poids, sa saveur, sa longueur ou sa brièveté, n'est-il pas la matière première ainsi que la matière ouvragée de la poésie ?

Son livre, explique-t-il dans la préface, « se présente comme un puzzle dont les pièces sont ajustables à loisir. On trouvera dans celui-ci des extraits de lettres, des portraits imaginaires, des poèmes, des cartes et des manuscrits ainsi qu'un panorama syntaxique et un répertoire de mots fétiches qui sont des clés d'accès à la poésie de John Keats. »

Keats mourut en Italie à vingt-six ans, laissant quelques poèmes impérissables, du moins dans la mémoire de ceux qui sauront les comprendre, ce qui à mesure que les siècles s'ajoutent aux siècles se fera probablement de plus en plus rare. Sa courte vie fut un bienfait des dieux puisqu'il évita ainsi la partie la plus ingrate de l'existence, qui pour le poète consiste à survivre à une œuvre dont le public se désintéresse pour en avoir perdu les clés. C'est à titre de portier, et dans cet humble office, que Lucien d'Azay nous en fournit un certain nombre. Grâce lui en soient rendues.

G. J.

Comprendre les Actes

Daniel Marguerat,
Les Actes des apôtres
 (1-12) et (13-28),
 Genève, Labor et Fides
 2007 et 2015,
 446 et 400 p.

Les Actes des apôtres, deuxième volet de l'œuvre de Luc après l'évangile, représente le grand récit des origines chrétiennes. Partant de l'Ascension du Christ et de la Pentecôte à Jérusalem, les *Actes* aboutissent à l'annonce de la Parole par Paul à Rome. Le monumental récit, d'abord centré sur Pierre puis sur la trajectoire de Paul, rapporte les discours de la première génération chrétienne (Pierre, Etienne, Jacques, Paul). En tout vingt-quatre discours, recomposés par Luc, et qui représentent à eux seuls un tiers du livre.

Luc a été le premier dans l'Antiquité gréco-romaine à présenter un mouvement religieux, le christianisme, par le biais d'un récit historique. La préoccupation du retard de la parousie (le retour du Christ) a laissé place chez lui à une valorisation du temps présent, le temps de l'Eglise.

Selon le bibliste vaudois Daniel Marguerat, Luc appartient à un milieu d'évangélistes prolongeant la pratique missionnaire de Paul. Les fameuses sections en « nous », qui apparaissent dans le livre à partir du passage de Paul en Macédoine (16,10) ou peut-être déjà à Antioche (11,28), feraient référence à ce groupe.

Luc rédige son œuvre entre 80 et 90, avant que la collection des Lettres de Paul n'ait été constituée. Sa connaissance de l'apôtre est biographique, reposant sur des récits préservés par les communautés fondées par Paul et rapportant son activité de guérisseur,

sa stratégie d'évangélisation et sa piété personnelle. L'évangéliste a en outre utilisé des sources qu'il est très souvent impossible d'identifier et qu'il a retravaillées, telles celles sur la naissance de l'Eglise d'Antioche.

On sait aujourd'hui que l'histoire est une reconstruction à distance des faits et non leur compte-rendu brut. Luc n'est pas plus subjectif que n'importe quel autre historien quand il raconte les événements à partir de son propre point de vue. Le sien est de fournir une mémoire à la chrétienté, pour lui permettre de se forger une identité. Luc tente en particulier d'expliquer pourquoi, alors que l'Eglise et la Synagogue juive ont tout en commun (Ecritures, prières, liturgies, coutumes...), elles se sont séparées. « Les Actes sont la chronique d'une rupture annoncée », écrit Marguerat. Les chrétiens, par la voix de Luc, reprochent notamment au judaïsme de n'avoir pas su déchiffrer les écrits de leurs propres prophètes. Mais en même temps, Luc souligne la continuité indestructible entre Israël et la mission chrétienne. Paul répète à la fin du livre à Rome : « Je n'ai rien fait contre le peuple et contre les coutumes des pères » (28,17).

Le récit progresse par séquences articulées sur la géographie de l'Empire romain (Palestine, Syrie, Chypre, Asie mineure, Grèce et Rome). Les villes, dont plusieurs de très grande importance (Antioche, Ephèse, Corinthe), jouent un rôle central dans la progres-

sion de la Parole. A noter qu'à l'est de la Syrie, et plus précisément d'Antioche, l'évangélisation n'est pas rapportée, car Luc suit essentiellement Paul dans le versant occidental de la mission.

Luc n'est pas attaché à décrire les ministères embryonnaires de l'Eglise. Il mentionne certes les prophètes, les hommes chargés de l'enseignement à Antioche et les diacres, mais il excelle surtout à tracer une image exemplaire du militantisme chrétien, comme par exemple celui du couple Aquilas et Priscille. L'évangéliste montre comment l'accueil, l'entraide, l'hospitalité ont créé le tissu grâce auquel la foi s'est transmise de proche en proche, comme à Philippiques (en Macédoine), la première communauté sur sol européen.

Soulignons encore que le professeur Marguerat conserve le titre de *concile apostolique* à l'assemblée qui s'est tenue à Jérusalem et qui constitue le centre du livre. Cette assemblée a été préparée par la rencontre de Pierre et du centurion Corneille à Césarée de Palestine, où l'apôtre s'ouvre à la mission auprès des non juifs. L'exégète retrace le déroulement des faits qui marquèrent l'assemblée et la portée immense de ses décisions, matrice des futurs conciles œcuméniques. Attendu qu'aucun protocole n'a été tenu de cette réunion au sommet, nous n'avons que des témoignages orientés, celui de Paul qui veut convaincre les Galates de la pleine légitimité de son Evangile, et celui des Actes où Luc relate l'acceptation d'un compromis entre deux courants missionnaires et montre en Paul le continuateur de Pierre.

Un regard actuel

Le commentaire des Actes de Marguerat est le premier commentaire à vocation scientifique de langue française depuis celui de l'exégète catholique Eugène Jacquier qui date de 1926 ! En comparant les deux ouvrages, on mesure les changements intervenus dans l'exégèse du Nouveau Testament. Jacquier s'attache surtout au commentaire philologique, à l'explication du texte grec qu'il établit. Il précise certes les questions historiques, mais à une époque marquée par la crise moderniste, où l'exégèse catholique est placée sous haute surveillance. Il cite longuement les commentaires anciens, tel celui de Jean Chrysostome.

Le théologien protestant Marguerat, tout en traitant les questions historiques, met l'accent sur les genres littéraires utilisés par Luc, comme par exemple celui des récits de sortie miraculeuse de prison (Paul à Philippiques). Il souligne la haute qualité de la narration lucanienne, comme dans le passage de la tempête avec Paul comme héros, et la dimension symbolique des récits, tel celui de l'ouverture des portes de la prison devant Pierre qui évoque l'ouverture de l'Evangile aux nations. Le bibliste excelle à dégager les perspectives théologiques des péripécies.

Marguerat, spécialiste reconnu de l'œuvre de Luc, s'est déjà illustré, avec Emmanuelle Steffek, dans *Le Nouveau Testament commenté*.¹ On lui sait gré de livrer son immense connaissance des Actes. J'ai apprécié la traduction nouvelle, ses analyses équilibrées sans relent de prises de position confessionnelles et enfin les perspectives théologiques fécondes pour l'annonce actuelle de nos Eglises.

Joseph Hug sj

1 • Sous la direction de **Camille Focant et Daniel Marguerat**, Paris/Genève, Bayard/Labor et Fides 2012, 1245 p.

Union suisse

Christophe Büchi,
Mariage de raison.
Romands et
Alémaniques.
Une histoire suisse,
 Carouge, Zoé 2015,
 464 p.

L'histoire mouvementée du ménage helvétique avait déjà fait l'objet d'une première publication en 2001 (sous la forme de la traduction française d'un original allemand) recensée par *choisir*. Depuis il y a eu du nouveau qui justifie une édition réactualisée.

Dans la première édition, le journaliste bilingue Christophe Büchi esquissait à grands traits quelques défis qui commençaient à bousculer la vie commune. Une cinquantaine de pages pour évoquer les questions qui, à l'époque, engrangeaient la mobilisation des citoyens des deux rives du *Röstigraben*. Depuis, Romands et Alémaniques se sont confrontés à d'autres défis, qui tour à tour les divisent ou les soudent. Une histoire plus récente des rapports entre les deux grandes cultures devenait ainsi nécessaire.

L'auteur y consacre un tiers de son livre, en présentant un résumé et une analyse des scrutins historiques et des débats qui, depuis une quinzaine d'années, agitent de manière récurrente la vie commune du couple : l'Union européenne et la politique étrangère, l'immigration, le rôle de l'Etat social, la concurrence économique, l'harmonisation de l'enseignement, l'armée et la défense nationale, etc.

La Suisse romande paraît plus sociale et dépensière, la Suisse alémanique plus parcimonieuse et plus internationaliste. Le dynamisme scientifique et économique de l'arc lémanique exorcise les craintes des Romands face à la concurrence alémanique. Le bras-

sage des cultures et l'immigration relativisent le *Röstigraben* et les dangers venus de l'extérieur soudent les Suisses entre eux.

Plus tenace, la querelle de l'enseignement des langues à l'école alimente encore quelques vieux ressentiments, mais l'attachement des Alémaniques à leur dialecte et l'intrusion de l'anglais dans les affaires du couple ne font pas reculer le français. Et il serait inexact de parler d'une germanisation du pays, même si dans l'administration fédérale la répartition des postes en fonction des langues laisse à désirer.

Au terme de ce parcours plein d'intérêt, l'auteur dresse, avec une certaine passion, le catalogue de « ce qui nous unit ». L'observateur devient militant lorsqu'il se lance dans de vibrants plaidoyers en faveur des minorités linguistiques, le français, l'italien et le romanche.

Un glossaire, une abondante bibliographie et de bons index de personnes et de matières complètent utilement ce livre, qui permet de relire une histoire suisse sous l'angle de la rencontre de deux cultures majeures.

Pierre Emonet

La « religion »

Dans la préface de ce livre, Philippe Borgeaud se réjouit de la publication en français de textes de Jonathan Z. Smith, judicieusement choisis et traduits par Daniel Barbu et Nicolas Meylan. Car l'approche historique et anthropologique de la notion de la religion par ce chercheur américain est d'une importance capitale pour tous ceux qui étudient « la religion ». Pendant plus de 40 ans, J.Z. Smith a incarné la principale voix d'une réflexion théorique sur la religion et l'histoire des religions. Interrogeant successivement la comparaison, le mythe, la propagation du sacré, il en a formulé la critique, tout en reconnaissant qu'elle peut servir la réflexion scientifique. Sept de ses textes figurent dans ce livre : *Imaginer la religion ; Religion, religions, religieux ; Ici, là où que ce soit ; La topographie du sacré ; Une question de classe ; Une carte n'est pas le territoire ; suivis de J.Z. Smith par lui-même*. Ils représentent sa pensée, laquelle aborde avec minutie et bonheur les questions fondamentales de l'histoire des religions. Celle-ci, dans son langage, accède à un statut analogue à celui de la linguistique ou de la culture en anthropologie. Envisagée ainsi, elle lui garantit sa scientificité. Ce livre est sans doute ardu, mais combien intéressant ! La connaissance historique de l'auteur est immense et nous remplit d'admiration. Il souligne que le désir simultané des spécialistes, travaillant sur les traditions religieuses, de se laisser éclairer par d'autres acquiert une réelle signification du

point de vue académique. Pour lui, la comparaison se conjugue sur quatre modes : ethnographique, encyclopédique, morphologique, évolutionniste. Le texte *Ici, là où que ce soit*, tiré d'une conférence, fut pour l'auteur un véritable défi : celui de s'adresser à la fois à un public profane et à des spécialistes. Une belle réussite.

Abordant le dictionnaire des religions, J.Z. Smith nous apprend qu'il y en a de deux sortes. Le premier groupe se compose des sept religions mondiales - bouddhisme, religion chinoise, christianisme, hindouisme, islam, religion japonaise et judaïsme. Le deuxième réunit les religions de l'Antiquité, les nouvelles religions et celles des peuples traditionnels. L'auteur les étudie en profondeur. En faire un résumé est donc impossible dans ces lignes. Du reste, avec humour, l'auteur considère que la tâche de l'historien est de compliquer, pas de clarifier.

« Comme le pèlerin, dit-il, l'historien avance de biais, tourne plusieurs fois autour de son objectif avant même de chercher à l'atteindre, ne serait-ce qu'un instant. L'histoire est faite d'aperçus pas de visions. » Enfin, à la question « quelle est votre définition du mot religion ? », il répond : « Une institution qui régit selon des modèles culturels les relations des hommes avec des acteurs surhumains dont la culture postule l'existence. » Bonne route... Le jeu en vaut la chandelle.

Marie-Luce Dayer

Jonathan Z. Smith, *Magie de la comparaison. Et autres essais d'histoire des religions*, Genève, Labor et Fides 2014, 198 p.

Les Philippines

Pierre de Charentenay,
Les Philippines.
Archipel asiatique et
catholique,
 Namur-Paris, Lessius
 2015, 190 p.

Le jésuite Pierre de Charentenay trace six siècles d'histoire de l'ensemble insulaire situé au sud-ouest de la Chine que les navigateurs ibériques avaient appelé Philippines, en l'honneur du prince héritier et futur roi Philippe II d'Espagne. L'auteur a beaucoup d'affection pour ce pays - où il a résidé en 2013 - et pour ses habitants, dont il loue le caractère travailleur, conciliant, accueillant et créatif. Doués pour produire des « cultures hybrides », les Philippines ont su équilibrer leurs valeurs locales et traditionnelles avec les apports des colonisateurs successifs espagnol et américain.

Grâce à un rythme de narration animé et une information riche et documentée, l'auteur nous fait partager son amour pour ces îles. La culture et l'histoire du pays sont aussi envoûtantes que les événements survenus lors des dernières décennies sont tragiques.

La *République des Philippines* fut créée en 1946, quand les Etats-Unis décidèrent d'accorder à leur colonie son indépendance. Il y eut beaucoup d'exaltation populaire, et des hommes et des femmes politiques affichèrent la volonté de reformer le pays et de mettre en place un Etat respectueux des droits humains et sociaux. Hélas, la classe politique s'est vite montrée incapable de combattre la corruption et de défendre les intérêts du peuple face aux vautours de la finance internationale.

De façon diachronique, l'auteur analyse les rapports entre l'Eglise et le pouvoir séculier dans cette région

insulaire. Instrument de consolidation du pouvoir colonisateur, le catholicisme introduit par les Espagnols est devenu un élément unificateur de régions éloignées les unes des autres et de groupes de populations disparates, aux coutumes et parlers différents. Grâce au clergé indigène, qui a émergé en dépit de la résistance initiale de la hiérarchie catholique, l'Eglise a pu jouer le rôle, à certains moments, d'un levier de progrès, et apporter un soutien aux mouvements de résistance, favorisant par exemple le départ du dictateur Marcos et l'accession au pouvoir de Corazon Aquino.

L'auteur ne cache pas pour autant son désaccord avec le positionnement de la Conférence des évêques catholiques des Philippines sur la question du contrôle des naissances, qui mine les efforts étatiques en vue d'enrayer l'augmentation de la population pour garantir de meilleures conditions de vie à tous.

Le Père de Charentenay est un chercheur aux formations polyvalentes (théologie, sociologie, sciences politiques) et aux expériences professionnelles variées. Après avoir présidé les Facultés jésuites de Paris, il a passé six ans au service du Bureau européen des jésuites, puis est devenu rédacteur en chef du mensuel *Etudes*. Ses connaissances profondes lui permettent d'éclairer son sujet sous des angles divers et nous valent un instrument de travail précieux.

Anna Spillmann

■ Arts

Benoît Peltureau-Villeneuve
Epiphanies de beauté*Artistes en entretiens*
Genève, Slatkine 2015, 168 p.

L'auteur, Frère Benoît Emmanuel, qui a fondé avec le Père Marie Dominique Philippe le festival de musique et d'art sacré *Agapé*, nous offre, avec ce livre, un bouquet de fraîcheur. Il a interviewé successivement Jordi Saval, Jean Tubéry, les jumelles comédiennes Odile Mallet et Geneviève Brunet, Jean-Luc Jeener, Jean-Christophe Candéau et Frédéric Tavernier. Tous ont participé aux éditions successives de ce festival, se tenant tous les deux ans, depuis 1992, à Genève. Le festival a aussi émigré à Reims et au Mexique.

Les questions posées sont très fines et suscitent des réponses profondes, enveloppantes. Jordi Saval nous émeut tout particulièrement et la façon dont il rend hommage à son épouse défunte - Montserrat Figueras - est sublime. La beauté, selon lui, est un chemin vers la bonté. Mais la grâce, ajoute-t-il en citant La Fontaine, est encore plus belle que la beauté.

A travers toutes ces conversations d'artistes, la présence du Père Marie-Dominique Philippe est palpable. On ne peut que partager l'admiration et l'affection que lui voue l'interviewer et se souvenir d'un de ses conseils : ne pas trop rapidement critiquer une œuvre d'art alors qu'on ne la connaît pas suffisamment.

Les artistes, à leur façon, remercient tous Frère Benoît Emmanuel pour ce festival qui continue d'exister, et pour la joie profonde que chacun y trouve. A mon tour, humblement, je remercie aussi.

Marie-Luce Dayer

■ Biographies

Georges Andrey
Grégoire Girard*Apôtre de l'école pour tous*
Bière, Cabédita 2015, 176 p.

La biographie du Père Grégoire Girard - parue à l'occasion du 250^e anniversaire de sa naissance, en 1765 à Fribourg - fait revir-

vre la figure de ce moine cordelier qui a marqué l'histoire de la pédagogie en Suisse, au XVIII^e siècle. La lecture est agréable, le texte clair, illustré de photos ; des encarts rapportent des citations utiles et des notes permettent aux lecteurs intéressés de poursuivre la recherche ; une photo de la statue du Père Girard en ville de Fribourg rappelle qu'il a passé là la majeure partie de son existence (1765 - 1850).

L'action de ce pédagogue n'échappe pas aux turbulences d'une période où la Suisse connaît six régimes politiques différents, qui tour à tour donnent une orientation à l'enseignement. Sa grande idée, et son combat, sera de faire admettre l'école obligatoire pour tous, sans distinction de classe sociale, et même pour les filles. Cela lui vaudra des ennemis redoutables.

Il faudra attendre 1807 pour que l'école obligatoire soit imposée à Fribourg. En effet, l'école primaire sous l'Ancien Régime n'était ni obligatoire ni gratuite ni laïque, l'essentiel étant de former de bons chrétiens et de fidèles sujets. En fondant une Ecole normale pour la formation d'enseignants laïcs, Grégoire Girard allait à l'encontre de la tradition.

Une autre innovation suscitera des oppositions, allant jusqu'à des manifestations dans la bonne ville de Fribourg. C'est l'enseignement des élèves par les élèves selon le modèle du tutorat. Il appelait cette manière d'enseigner « mode mutuel ». Devant la condamnation venue du chef du diocèse et de l'Etat, qui menaçaient de supprimer les classes « girardines », jugées anarchiques, il accepta d'adopter une forme mixte.

C'est ainsi que Girard, comme son contemporain Pestalozzi, réforma la pédagogie ... encore et toujours à réformer.

Françoise Gaud

Aimé Richardt
Bossuet (1627-1704)*Conscience de l'Eglise de France*
Paris, François-Xavier de Guibert 2014,
364 p.

Dans la préface de cette biographie détaillée de Bossuet, Mgr Minnerath écrit : « Nous pouvons lire Bossuet comme un suprême témoin de son temps... à jamais révolu ». Oui, ce temps, le XVII^e siècle, le

siècle de Louis XIV, est bien révolu. C'est aussi celui d'une Eglise - l'Eglise de France - qui, bien que catholique, risquait fort d'épouser les traits d'une Eglise « nationale », où le roi exercerait des droits d'organisation refusés au pape. Gallicans contre ultramontains.

On comprend alors que l'unité du Royaume exigeât l'unité de la religion, et donc le zèle mis par Bossuet à ramener à la sainte Eglise tel noble protestant, ou à s'activer avec ténacité à corriger ces dames de Port-Royal et les jansénistes récalcitrants. C'est dans ce contexte que se profile la figure de Bossuet, évêque proche de la Cour, entré dans l'histoire littéraire par la splendeur de ses sermons : panégyriques ou oraisons funèbres, Carêmes dans lesquels il ne craint pas de fustiger les mœurs dissolues de la Cour et du roi lui-même ; ou encore par son *Histoire universelle*, rédigée en sa qualité de précepteur du Dauphin, mou et paresseux, le futur Louis XV.

La pensée politique de Bossuet est aussi classique que son style : le roi l'est de droit divin. N'est-ce pas dire que l'Eglise est tout entière au service du roi ? Et serait-ce pour lui rappeler qu'elle a, à son endroit, des devoirs, tant de blâme que de soutien ?

Conscience de l'Eglise France, dit le sous-titre de cet ouvrage hautement instructif et fort agréable à lire.

Philibert Secretan

■ Témoignage

Alisa L. Host

La voie des cœurs nomades

62 jours sur le chemin de Compostelle

Genève, Plan Vert 2015, 352 p.

En lisant ce livre, j'ai revécu en pensée la géographie de « mon » chemin de Compostelle, et non la découverte d'un environnement artistique riche du passé. Alisa part seule du Puy à Saint-Jacques. « Sur le chemin, on n'avait aucune tentation matérielle, la dureté de l'exercice physique ne laissant aucune place à aucun autre besoin que celui de se nourrir, se reposer, se soigner. » Protégeant sa solitude, elle avance cependant avide de rencontres, de retrouvailles « ensoleillant l'esprit ». Car sur le Chemin, « il n'y a pas vraiment de solitude, un pèlerin attend toujours quelque part ». De bou-

che à oreilles, le Chemin résonne comme un réseau social ! Mais on se lasse vite de l'obsession de retrouver celles et ceux qu'elle a rencontrés.

Cela n'enlève rien à son parcours, qui a été rude, rugueux, plein d'embûches, d'angoisses mais qui n'a pourtant pas fait faiblir sa volonté farouche d'arriver à Saint-Jacques, quoi qu'il arrive. Car elle en est consciente : « Le chemin de Compostelle devait me permettre un nouveau départ pour retrouver la vie, ma vie, et non celle d'un autre. »

Marie-Thérèse Bouchardy

■ Littérature

Michel Simonet

Une rose et un balai

Fribourg, Faim de siècle 2015, 134 p.

Un homme qui quitte volontairement son travail dans un bureau pour devenir balayeur des rues, ce n'est pas banal...

Un homme qui accroche une rose à son chariot d'ordures, ce n'est pas banal...

Un balayeur qui philosophe sur sa vie, sur l'amour de son métier, pas facile, avec humour, intelligence et profondeur, ce n'est pas banal...

Un balayeur qui se dit « chrétien à l'air libre », qui pose un regard humaniste sur sa ville, c'est encore moins banal...

On peut sauter de joie et tressaillir d'allégresse : la vie prend une facette d'éternité ! Lisez ce petit livre, il vous fera regarder les rues de votre ville autrement, en regrettant que ce balayeur-là ne soit pas de votre quartier.

Marie-Thérèse Bouchardy

■ Spiritualité

François Cheng

Assise

Une rencontre inattendue

Paris, Albin Michel 2014, 52 p.

L'auteur, poète, chinois d'origine, membre de l'Académie française depuis 2002, a choisi le prénom de François quand il s'est fait naturaliser en France. Dix ans plus tôt, il avait eu l'occasion de découvrir Assise et

de vivre cette ville comme son lieu, avec trois endroits importants : la Portioncule en bas dans la plaine, le crucifix de Saint-Damien, enfin les Carceri sur les hauteurs du mont Subasio.

La fréquentation d'Assise par l'auteur, à diverses reprises, lui a donné l'occasion de mieux connaître François de l'intérieur. La joie de François est vraie, parce qu'elle a pris en charge les souffrances et les douleurs du monde, écrit Cheng, pour qui François est le Grand Vivant, celui qui va au-devant de la Vie, sans prévention et sans restriction, avec un courage désarmant et une confondante générosité.

Ce récit est suivi du Cantique des créatures de François. Une belle rencontre et un beau portrait du saint.

Jean-Daniel Farine

■ Religions

Isabelle Pommel

Yves Raguin 1912-1998

L'expérience missionnaire et spirituelle d'un jésuite en Asie

Paris/Namur, Christus/Lessius 2015, 368 p.

Yves Raguin

Les déserts de Dieu

suivi de Dans l'attente de la vision

Paris/Namur, Christus/Lessius 2015, 320 p.

Jacques Scheuer

Thomas Merton

Un veilleur à l'écoute de l'Orient

Namur, Lessius 2015, 120 p.

Il est des œuvres qui tracent de nouveaux sillons par leur intelligence théologique, fécondée par une profondeur spirituelle. Elles sont souvent issues de personnes qui se sont laissées déplacer par la rencontre d'autres univers culturels et spirituels. Deux hommes ont ainsi consacré leur vie au dialogue avec les spiritualités de l'Orient.

L'un, Yves Raguin, jésuite, fut précurseur d'une nouvelle approche missiologique et d'un dialogue renouvelé avec les spiritualités chinoises dont il est devenu un expert. Le mérite du livre d'Isabelle Pommel, outre de présenter l'itinéraire de ce jésuite, est de mettre en relief avec finesse les questions posées à l'identité chrétienne lorsqu'elle se confronte aux spiritualités orientales.

L'appréhension d'un Christ toujours plus grand et la redécouverte originale du Mystère trinitaire sont parmi les fruits de cette œuvre.

L'autre, Jacques Scheuer, cistercien, veilleur à l'écoute de l'Orient, écrivait : « Je suis persuadé qu'en nous ouvrant au bouddhisme, à l'hindouisme, à toutes ces grandes traditions orientales, nous tenons la chance extraordinaire d'apprendre quelque chose de plus pour les potentialités de notre tradition, parce que, du point de vue naturel, ils ont été beaucoup plus loin et beaucoup plus profondément que nous ne l'avons fait. »

Sans gommer les différences irréductibles, ces deux auteurs jettent des ponts et permettent de renouveler l'accès à la Source vive. Distinguer pour unir sans confusion ni séparation, tel est bien la marque de chacune de ces œuvres.

On ne saurait enfin passer à côté des *Déserts de Dieu* - à la fois vive flamme et montée du Carmel - journal qui décrit la solitude de l'âme entraînée au désert par son Créateur. Intelligemment, l'éditeur le met en résonance avec une vision renouvelée et suggestive de la vieille notion de purgatoire qui étonnera plus d'un lecteur.

Ces trois livres ne peuvent que ravir aussi bien les pratiquants de voies orientales que les chrétiens désireux de raviver leur foi. Ils offrent des bases solides pour un dialogue inter et intra-religieux. Ils peuvent éclairer plus d'un chercheur de Dieu qui explore les voies orientales, tout en se sachant irrémédiablement d'Occident.

Luc Ruedin

■ Théologie

Christophe Chalamet

Théologie dialectique

Aux origines d'une révolution intellectuelle
Genève, Labor et Fides 2015, 336 p.

Le titre de cet important ouvrage est un peu trompeur, dans la mesure où il s'agit en fait de deux théologies dites dialectiques : celles de Rudolf Bultmann et de Karl Barth, tous deux disciples de Wilhelm Herrmann. *Dialectique* signifie ici - entre autres significations - que de deux façons différentes, parfois convergentes et souvent divergentes, la théologie protestante est marquée

d'une disproportion fondamentale : l'homme incapable de Dieu doit parler de Dieu ou doit *dire* ce que lui *fait* la Parole de Dieu. La tension qui marque ainsi la théologie, et incidemment la philosophie, est ici soumise, à travers l'œuvre de Bultmann et de Barth, à des examens qui recouvrent une période d'environ trente ans : de 1910 à 1940.

Christophe Chalamet, professeur à la Faculté autonome de théologie de Genève, suit minutieusement cette évolution et les difficiles entrecroisements de Bultmann et de Barth, du docteur critique et du penseur dogmatique, d'une approche subjective et d'une réception objective. Le lecteur catholique sera particulièrement concerné par les pages 241 à 263, où il trouvera d'intéressantes remarques relatives à la lecture de Barth par Hans-Urs von Balthasar et à la problématique de l'analogie : *analogia entis* ou *analogia fidei*.

Un livre difficile, pour lequel il faut remercier les éditions Labor et Fides d'avoir eu le courage de le publier.

Philibert Secretan

■ Bible

Chantal Reynier
Les Actes des apôtres
 Paris, Cerf 2015, 170 p.

Voici une présentation renouvelée du livre *des Actes des apôtres* qui s'appuie sur des travaux récents de nombreux exégètes et archéologues. Son auteur compose les *Actes* à la manière des historiens de son époque. Pas de date qui inscrirait le récit dans les grands événements de l'Empire romain entre 40 et 65 ap. J.-C. Cependant quelques personnages connus des historiens antiques permettent de situer le récit dans le temps : le proconsul Galion, beau-frère de Sénèque, le gouverneur Félix, la reine Bérénice.

Luc a une bonne connaissance des communautés primitives, tant celle de Jérusalem que celles fondées par Paul. Il raconte leur genèse, organisation et vie et les difficultés auxquelles elles ont été confrontées. La visée du récit est de mettre par écrit ce que les apôtres, ces premiers témoins, ont dit et fait pour faire connaître et reconnaître Jésus comme le Messie, le Fils de Dieu.

L'auteur écrit pour que les chrétiens de tous les temps gardent en mémoire leur origine et leur identité. L'annonce de la Bonne Nouvelle du Christ mort et ressuscité n'est jamais terminée, c'est en cela que les *Actes* sont d'une grande actualité.

Cet ouvrage remarquable de la bibliste renommée Chantal Reynier offre de multiples explications sur la pensée de Luc et son expression, en relation avec le langage des auteurs antiques.

Monique Desthieux

■ Sciences

Charles Delhez
Quel homme pour demain ?
Science, éthique et christianisme
 Namur, Fidélité 2015, 174 p.

La science est placée en face de ses responsabilités, dans cet ouvrage où est proposée une juste mesure entre les faits objectifs, la sagesse pratique des philosophes et la foi religieuse. Le chapitre à lire urgemment traite des avancées de la science qui menacent l'homme non pas dans son existence, comme le nucléaire, mais dans sa nature même, dans son identité d'homme humain. Le chapitre 8, en effet, est intitulé : *L'homme augmenté et remplacé*.

Le propos est simple, mais pertinent. On est passé d'une science de découverte à une science de création. Un certain nombre de valeurs fondatrices de nos sociétés et constitutives de notre nature humaine sont remises en question par les NBCI, soit les nanotechnologies, biotechnologies, intelligence artificielle et science cognitive. Sciences et techniques sont capables, dans leurs convergences de plus en plus étroites, de fabriquer un « homme » réduit à ses fonctions et, de ce fait, privé de toute personnalité.

L'homme n'est-il qu'une machine améliorable ? une conscience reproductible par des circuits neuronaux ? D'où l'enjeu capital : quel homme voulons-nous ? quel homme pour demain ? Un homme debout et racheté, ou un homme parfaitement re-fabriqué ? Un beau livre nécessaire.

Philibert Secretan

Alexandre Dolores, *Baptisés dans le feu*, Namur, Lessius 2015, 220 p.

Bourquin Yvan, *L'inattendu de Dieu. Scènes imprévisibles dans l'évangile de Marc*, Bière, Cabédita 2015, 94 p.

Chmakoff Macha, *Les couleurs de l'Avent. Scènes d'Évangile. T. I*, Namur, Fidélité 2015, Sans pagination + DVD.

*****Coll.**, *Paul VI. La biographie*, Paris, Salvator 2015, 700 p. [1232]

*****Coll.**, *L'accueil radical. Ressources pour une Église inclusive*, Genève, Labor et Fides 2015, 226 p. [1234]

*****Coll.**, *Le besoin de méditer*, Genève, Labor et Fides 2015, 134 p. [1235]

*****Coll.**, *La vie à se partager. Rive-Neuve, une maison pour vivre et pour mourir*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2015, 144 p. [1121]

Communauté de Grandchamp, *Louange des jours à Grandchamp. Temps de l'Église*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2015, 198 p.

Cuvillier Elian, *Marie. Qui donc es-tu ? Un regard protestant*, Bière, Cabédita 2015, 92 p.

Di Cillo Pagotto Aldo, *Le synode sur la famille en 100 questions. Trois évêques témoignent*, Issy-les-Moulineaux, Renaissance catholique 2015, 122 p.

Egasse Corinne, *Le lavement des pieds. Recherche sur une pratique négligée*, Genève, Labor et Fides 2015, 342 p.

François (=Jorge Mario Bergoglio), *Loué sois-tu ! (Laudato si') du pape François sur la sauvegarde de la maison commune*, Namur, Fidélité 2015, 252 p.

Ces livres peuvent être empruntés à la bibliothèque du **Cedofor**, à Carouge (Genève) www.cedofor.ch
Ouverture :
mardi, mercredi et jeudi après-midi

Fuchs Eric, *Quand l'obligation se noue avec la liberté*, Genève, Labor et Fides 2015, 132 p.

Giuliani Maurice, *L'accueil du temps qui vient. Etudes sur saint Ignace de Loyola*, Bruxelles, Lessius 2015, 344 p.

Harnack Adolf von, *L'Essence du christianisme*, Genève, Labor et Fides 2015, 378 p.

Küng Hans, *La mort heureuse*, Paris, Seuil 2015, 136 p.

Monticolo Eric, *Gospel light. Évangile selon la lumière*, Namur, Fidélité 2015, sans pagination.

Noirot-Nérin Bernard, *Vous aviez dit que j'allais mourir...*, Paris, Parole et Silence 2015, 170 p.

Pellet François L., *Souvenirs autour de La Muette. Ramuz tel qu'il m'a été conté. La correspondance inédite de Cécile. De quelques interrogations à propos de Ramuz*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2015, 400 p.

Piettre Bernard, *La Dette. Enquête philosophique, théologique et biblique sur un mécanisme paradoxal*, Genève, Labor et Fides 2015, 236 p.

Reymond Sophie, *Le Christ n'a jamais été que oui ! Une traversée des lettres de l'apôtre Paul*, Le Mont-sur-Lausanne, Ouverture 2015, 140 p.

Scheuer Jacques, *Thomas Merton. Un veilleur à l'écoute de l'Orient*, Namur, Lessius 2015, 116 p.

Stinissen Wilfrid, *Explorer son château intérieur à la suite de Thérèse*, Toulouse, Editions du Carmel 2015, 240 p.

Sylvoisal, *Le spleen de Satan*, Vevey, Le Cadratin 2015, 68 p.

Timbal Nicole, *Pierre Teilhard de Chardin. Un homme de Dieu au cœur de la matière*, Namur, Fidélité 2015, 472 p.

Zumstein Jean, *Notre Père. La prière de Jésus. Pour revisiter notre quotidien*, Bière, Cabédita 2015, 92 p.

Ma « wish list » pour la Suisse



Vous êtes sûrement comme moi. Le 1^{er} janvier dès minuit cinq et jusqu'à midi le lendemain, vous avez reçu au moins vingt-cinq SMS vous souhaitant Bonne Année, santé, amour, joie et santé (ah ! non, ça, je l'ai déjà dit). Sur votre réseau social préféré, vous avez partagé des levers de soleils, des bonhommes de neige souriant ou des selfies de vous entourés de vos amis. C'est très gentil, mais c'est vague. Et surtout interchangeable. Le même SMS est valable pour mon frère, un copain, une cousine, un voisin.

Et si, en ce début d'année, on s'accordait un quart d'heure pour se souhaiter des choses concrètes ? Et si en ce début 2016, on se demandait carrément dans quel pays nous voulons vivre ?

Je me lance. Voici ma wish list pour la Suisse en 2016 :

- *un pays qui n'aurait pas investi dix milliards de francs pour construire un tunnel permettant de gagner soixante ridicules petites minutes entre Zurich et Milan,*
- *un pays qui ne croirait pas avoir seulement produit des ingénieurs, des banques et du chocolat, mais aussi le LSD, le clown Dimitri et les machines délirantes de Jean Tinguely,*
- *un pays qui ne flinguerait pas ses loups, parce qu'ils ont tué dix moutons,*
- *un pays qui n'aurait pas la prétention d'écrire sur ses clochers une devise aussi suffisante que : Laissons dire et faisons bien,*
- *un pays qui ne sanctifierait pas la Nature au point de transformer un petit pré en lieu sacré, sur lequel il serait interdit d'ériger un monument, mais qui en même temps exploiterait la plus vieille centrale nucléaire du monde, dont la cuve abritant le cœur radioactif compterait plus de 900 trous,*

- *un pays qui admettrait spontanément que le portugais est devenu une de ses langues nationales,*
- *un pays qui ne mettrait pas toujours en avant Heidi, mais aussi La Visite de la Vieille Dame - cette odieuse milliardaire qui achète la Justice,*
- *un pays dont la production de films documentaires (More than honey, Mais im Bundeshuus) serait élevée au rang de trésor national,*
- *un pays qui ne voterait pas une loi scélérate interdisant à un réfugié de demander l'asile dans une de ses ambassades à l'étranger,*
- *un pays qui serait horrifié d'apprendre que le suicide est la première cause de mortalité chez les jeunes entre 15 et 29 ans,*
- *un pays qui serait stupéfait d'apprendre que sa Banque nationale a mis 40 millions de billets de 1000 francs en circulation (ce qui représente 40 milliards de francs !), sans savoir où ils se trouvent concrètement. Sous votre matelas, dans les coffres de nos caisses de pension dans la villa d'un mafioso, dans le blouson d'un vendeur de cocaïne, dans une valise vers Singapour ?*
- *un pays qui mettrait sur ses prochains billets de banque les architectes Herzog et De Meuron, Roger Federer, la cinéaste Ursula Meier et le designer Yves Béhar. Ô miracle, des personnalités vivantes sur des billets de banque !*
- *et enfin, un pays qui se souviendrait de sa misère. Entre 1850 et 1888, plus de 200 000 Suisses ont fui vers les Etats-Unis. Les cantons se débarrassaient des mendiants et encourageaient les paysans à s'en aller. La Suisse exportait sa misère ! La traversée de l'Atlantique sur des voiliers surpeuplés, conduits par des capitaines cupides, était un cauchemar. On jetait chaque jour des cadavres par-dessus bord. Ça ne vous rappelle rien ?*

Et vous ? Quelle est votre wish list pour la Suisse ?

Eugène





Campagne internationale du Service jésuite des réfugiés (JRS) **Pour une éducation des enfants et des jeunes**

« La miséricorde n'est pas une idée abstraite, mais une réalité concrète ! Nous sommes appelés à regarder au-delà, à nous concentrer sur notre cœur, pour voir de quelle générosité nous sommes capables. » En cette Année sainte du jubilé de la Miséricorde lancée le 8 décembre 2015, le Service jésuite des réfugiés fait écho au pape François en lançant une campagne mondiale en faveur de l'éducation. Son objectif est de fournir, d'ici 2020, des services éducatifs à 100 000 réfugiés supplémentaires.

Les objectifs du JRS visent les plus vulnérables, là où le besoin est le plus grand. Pour cette raison, **Mercy in Motion** se concentrera davantage sur la jeunesse - éducation secondaire et supérieure - ainsi que sur des programmes de formation professionnelle et de formation des enseignants.

Pour soutenir la campagne du JRS, faites un don à jésuitesInternational, l'organisation caritative des jésuites suisses en charge de la récolte de fonds pour *Mercy In Motion* en Suisse.

Compte pour les dons :

Postfinance : **80-22076-4**

IBAN : **CH48 0900 0000 8002 2076**



Service jésuite des réfugiés
Mercy In Motion

Une campagne pour une éducation des enfants et des jeunes

<http://mercy-in-motion.org>

www.facebook.com/MercyMotion